—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 10 JANVIER 1934 No 10

Chez nous et ailleurs

TOKIO.—Les Etats-Unis peuvent s'attendre cette année à un marché restreint au Japon pour leur coton brut. Cela serait le principal résultat d'un accord commercial indo-japonais, par lequel le Japon est tenu d'acheter 1,500,000 balles do coton indien par année. Cet accord met fin au boycottage par le Japon du coton brut indien, boycottage qui avait eu une réaction favorable sur le commerce américain.

SAN FRANCISCO.—San Francisco vient d'inscrire dans ses annales le percement d'un tunnel de 25 milles qui est l'un des principaux éléments d'un aqueduc de 165 milles destiné à fournir à la ville de l'eau de la Sierra Nevada. Il faudra encore quatre ou cinq mois pour parachever l'aqueduc. Le coût de l'entreprise s'élève à $100,000,000.

HALLE, Allemagne.—Des évêques luthériens menacent de se séparer de l'église évangélique si le chef de cette église, le Rév. Mueller, ne renonce pas à son projet de faire entrer un nazi dans le nouveau conseil évangélique.

BERLIN.—La grande campagne de stérilisation des gens souffrant de maladies dites héréditaires et incurables commence par les criminels. A la requête du ministère de l'intérieur le ministère fédéral de la justice a demandé aux ministères d'Etats de la justice de signaler à l'autorité compétente tous les malades qui comparaissent devant les cours criminelles, afin que les procédures pour leur stérilisation puissent être commencées sans délai.

WINNIPEG.—Les gouvernements provinciaux de l'Ouest préparent l'agenda de la conférence interprovinciale du 17 janvier prochain. Le Manitoba sera représenté par le premier ministre, John Bracken, le trésorier-provincial, E. A. McPherson, et le procureur général, M. W. J. Major. La Saskatchewan sera représentée par le premier ministre, J. T. M. Anderson et le procureur général, M. A. Macpherson. L'Alberta sera représentée par le premier ministre, John E. Brownlee, le trésorier provincial, R. G. Reid, et un autre ministre. La Colombie canadienne sera représentée par le premier ministre, T. D. Pattullo, et quatre autres ministres.

QUEBEC.—Le rappel de la loi défendant les loteries et l'établissement d'une loterie nationale fera le sujet d'un débat lors de la conférence interprovinciale qui s'ouvrira à Ottawa, le 17 janvier prochain, a déclaré le premier ministre Taschereau.

MONTREAL. — Accompagné de Mme Sauvé et de leur fille, ainsi que de M. Jean Bruchési, son secrétaire privé, l'hon. M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, a quitté Montréal pour New York où il s'est embarqué pour le Caire, où il assistera à la Conférence postale internationale comme représentant du Canada. M. Sauvé visitera l'Europe avant de rentrer au Canada, probablement en mars prochain.

BERLIN.—Une ordonnance vient d'interdire formellement que des monument soient élevés en l'honneur de M. Adolphe Hitler durant sa vie. Il en est de même des plaques commémoratives.

MONTREAL.—Le Dr Gaspard Fauteux, M.P.P., de la division de Ste-Marie, Montréal plaidera la cause du suffrage féminin au cours de la prochaine session de la législature provinciale. Le Dr Fauteux a en effet reçu une délégation organisée par la Ligue des Droits féminins, ayant à sa tête la présidente, Mme Pierre F. Casgrain. Les porte-paroles des déléguées furent Mme Casgrain et Mlle Idola St-Jean, présidente de l'Alliance pour le vote des femmes dans Québec.

ST-LOUIS.—Le "Croix du Sud", hydravion français vient d'accomplir une envolée ininterrompue record de 2,686 milles. Il s'est montré digne des aéroplanes qui ont porté le même nom et qui se sont illustrés par des traversées trans-pacifiques et transatlantiques.

LONDRES.—Le duc de Westminster, reconnu comme l'un des hommes les plus riches de la Grande-Bretagne, a intenté une action de dommages pour libelle, contre sa nièce âgée de 26 ans, Lady Sibell Lygon, pour un article publié dans l'Oxford and Cambridge Magazine. Lady Sibell, deuxième fille du comte de Beauchamp, se convertit au socialisme il y a deux ans. Depuis elle contribue régulièrement à des journaux et magazines.

Gravement malade

M. Harry Bernard, rédacteur au "Courrier de St-Hyacinthe lutte contre la mort

SAINT-HYACINTHE. — L'état de M. Harry Bernard, rédacteur au Courrier de Saint-Hyacinthe, fait naître les plus vives inquiétudes. On lui a administré les derniers sacrements. A la suite des trois interventions chirurgicales qu'il a subies dans la région de la mastoïde droite, des complications sont survenues qui laissent incertaine l'issue de la maladie.

M. Bernard est à l'hôpital local sous les soins des docteurs P.-E. Bousquet, de Montréal et J.-A. Viger, de Saint-Hyacinthe.

Restauration de l'ancienne armée royale

Et de l'ancienne armée impériale allemande.—Hitler voudrait tripler les forces actuelles de son pays.—Ce que dit un journal français

STRASBOURG.—La restauration de l'ancienne armée royale de Prusse et de l'ancienne armée impériale allemande est au programme de réarmement du chancelier Adolf Hitler, d'après ce qu'affirme le journal "La République" dans une récente édition.

Ce journal dit que le chancelier allemand ambitionne de porter l'armée actuelle de sept divisions à 21, triplant par conséquent les forces dans les sept régions défensives en lesquelles l'Allemagne est partagée.

Il dit aussi que le plan d'Hitler est de pourvoir chaque division d'un corps de chars d'assaut, sans compter l'artillerie, les avions de chasse et les services auxiliaires.

"L'objectif caressé par Hitler", dit enfin "La République", "est de pouvoir mobiliser, lorsqu'il le faudra, une armée ayant la puissance des huit armées de campagne qui existaient le 1er août 1914."

61ème anniversaire de sainte Thérèse

La Petite Fleur de Lisieux, canonisée par Pie XI en 1925, aurait eu 61 ans mardi dernier — Cérémonies solennelles en France

ALENCON, France.—Le 61e anniversaire de la naissance de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été célébré le 2 janvier en plusieurs endroits, au cours de magnifiques cérémonies. Sainte Thérèse naquit sous le nom de Thérèse Martin. Timide et studieuse dans son enfance, elle entra toute jeune au Carmel de Lisieux. Elle fut canonisée en 1925 et désignée comme patronne des missions en 1927.

Plus de 3,000,000 d'exemplaires de son autobiographie ont été vendus en France seulement et cette autobiographie a été traduite en 35 langues. Des églises ont été construites en l'honneur de "la Petite Fleur de Jésus" dans des endroits aussi éloignés que Bagdad, Rio-de-Janeiro et Hong-Kong. Aux Etats-Unis plus de 13 sanctuaires portent son nom.

Le cinquantième anniversaire de la première communion de sainte Thérèse sera célébré le 8 mai prochain et la robe qu'elle portait alors sera exposée à Lisieux à la vénération des fidèles et des pèlerins.

BERCHTESGARDEN, Allemagne.—Un bûcheron du nom de Wroblewski, a été accusé d'avoir tué un de ses compagnons qui, d'après le meurtrier ne récitait pas ses prières comme il le fallait. On dit que les deux hommes s'étaient agenouillés dans le camp, avant de se mettre au lit, quand Wroblewski prétendit que son camarade récitait ses prières incorrectement. Se levant, il s'empara d'un marteau, assomma son compagnon, puis lui cloua les mains et les pieds au plancher.

LOS ANGELES.—Le premier de l'an n'a pas été gai dans les quelques 2,000 foyers abandonnés dans les régions avoisinant Los Angeles, où un véritable déluge s'est abattu durant la nuit de dimanche à lundi. 32 personnes ont perdu la vie et des milliers de familles ont fui leurs logis pour échapper au danger imminent d'une inondation.

La seule doctrine qui fera cesser la dépression

Une allocution très pratique de Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I.

QUEBEC.—La seule doctrine qui puisse faire disparaître dans le monde la présente dépression économique et sociale, est celle d'un capitalisme raisonnable, généreux, juste et charitable, a déclaré S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., au luncheon du Canadian Club. Ni le capitalisme ni le socialisme en eux-mêmes ne survivront à l'état où ils existent aujourd'hui, dit le cardinal, qui cite des extraits de l'encyclique "Quadragesimo anno".

Son Eminence a parlé devant le lieutenant-gouverneur Carroll, le premier ministre Taschereau et d'autres personnages distingués.

A travers les âges, continue le cardinal, l'Eglise, par l'intermédiaire de ses prêtres, a toujours exhorté les gens à conserver la paix et à promouvoir le progrès. Elle le fait encore aujourd'hui, et, sans être un prophète de malheur, on doit avouer que le monde est malade, presque mourant.

Dans une analyse de la récente encyclique, Son Eminence dit qu'elle contient des principes de sauvegarde contre le socialisme et contre le capitalisme excessif. Le cardinal demande d'étudier les principes de la philosophie sociale chrétienne et de les mettre en pratique. Il demande aussi aux riches de pratiquer la charité. Dans son encyclique, le pape a mentionné en particulier le fait que de justes salaires soient payés aux employés.

Le blé qui lève

Tenir—Grandir

L'Ouest est une partie du pays qui ne cesse de nous éblouir de ses richesses. Autrefois, et il n'y a pas de cela bien longtemps, elle a présenté au monde étonné une terre d'une productivité presque inépuisable; aujourd'hui elle nous présente une moisson riche de coeurs sains et ardents, d'âmes neuves, enthousiastes et réfléchies. Dès évêques y vont faire un apprentissage qui les conduit au sommet de l'Eglise canadienne.

La vie catholique est dans l'ouest aussi vieille que la vie agricole et cela ne peut surprendre ceux qui reconnaissent l'agilité de l'Eglise à se porter vers les centres de vie humaine, quelque neufs, quelque petits qu'ils soient. Toutefois l'action catholique organisée, plus récente, se montre déjà active et réfléchie.

Aussi, comprenant par ailleurs l'influence du journal, les acéjistes et les scouts du diocèse de Gravelbourg viennent-ils de publier un feuillet de huit pages qui sera selon les éditeurs: "l'organe officiel des avant-gardes acéjistes et des scouts catholiques du diocèse de Gravelbourg." Offert très respectueusement à S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., par les Scouts canadiens, à sa première ville épiscopale, toujours attachés à leur premier pasteur et décidés de "Tenir" et de "grandir", ce petit journal présente en première page une lettre élogieuse et réconfortante de S. Exc. Mgr L. J. Melanson, évêque de Gravelbourg. Il va sans dire que ce témoignage de favorable appréciation de la part d'un pasteur si compréhensif, si dévoué aux jeunes et d'une largeur d'esprit si accommodante, servira de puissant stimulant au journal naissant, organe de liaison entre les différents groupes de jeunes.

Il est intéressant de constater que "Le blé qui lève" sera entièrement composé, même en ce qui concerne l'impression, par les scouts et les acéjistes. Soulignons aussi que le Collège Mathieu de Gravelbourg, auquel s'intéresse toute la jeunesse québécoise avec une généreuse ardeur, y remplira régulièrement une page qui ne manquera pas d'être intéressante.

Roger Larose.

La constitution canadienne

L'hon. G. Henry dit qu'on devrait faire subir certains changements

TORONTO.—Dans une dépêche spéciale de son correspondant d'Ottawa, le Mail and Empire écrit:

"Bien que le temps ne soit pas mûr encore, le jour approche, dans l'opinion du premier ministre George Henry, de l'Ontario, où le Dominion et les provinces devront s'assembler autour d'une table de conférence et discuter sérieusement certains changements à apporter à la constitution canadienne, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. La question de rendre cet Acte conforme aux conditions modernes est appelée à se présenter à l'avenir, a déclaré M. Henry.

"Dans les conditions actuelles, avec le chômage et les questions financières que nous avons devant nous, il n'est probablement pas opportun d'entreprendre des amendements. Je crois néanmoins qu'il est justifiable de dire qu'un Acte rédigé il y a 70 ans ne peut couvrir toutes les conditions de la vie actuelle. Un jour viendra où il faudra songer à opérer des changements".

Energiques paroles de Roosevelt

Dans son message au Congrès, le président des Etats-Unis expose sa conception d'un relèvement permanent

WASHINGTON.—Dans un message énergiquement rédigé qu'il prononça personnellement devant un Congrès enthousiaste inaugurant sa session régulière, le président Roosevelt a exposé sa conception d'un relèvement permanent sur une nouvelle base.

Le président a déploré profondément certaines pratiques de la grosse finance révélées récemment dans les domaines bancaire, et spéculatif.

Il a aussi déclaré au Congrès que les "Etats-Unis sont nettement en voie de relèvement" et il a proposé la permanence des principes de ses politiques monétaire, agricole et industrielle.

Concernant les nouveaux champs d'effort immédiat, M. Roosevelt a demandé "des mesures préventives ou régulatrices" dans les affaires commerciales et une guerre administrative et publique contre le crime organisé.

"Je parle", dit le président en élevant la voix, "de ces individus qui ont éludé l'esprit et le but de nos lois d'impôt, de ces hauts officiels de banques ou de corporations qui se sont enrichis aux dépens de leurs actionnaires ou du peuple, de ces spéculateurs sans vergogne qui avec leur argent ou celui des autres ont, par leurs opérations, porté atteinte aux valeurs et aux épargnes du pauvre.

"Dans l'autre catégorie, les crimes du banditisme organisé, les tueries de sang-froid, les lynchages et les enlèvements ont menacé notre sécurité.

"Ces violations de la morale et ces violations de la loi commandent au gouvernement d'agir avec énergie pour amener leur suppression immédiate. Elles doivent aussi soulever l'opinion publique de tout le pays."

Le message présidentiel, prononcé au milieu de fréquents applaudissements, fut d'un caractère plutôt général et ne renferma aucune recommandation législative particulière.

Le président a annoncé toutefois qu'il désire poursuivre son programme de relèvement avec les modifications voulues et qu'il renouvellera le secours direct en attendant le rétablissement de l'emploiement privé.

"Nous avons planté le soc en terre et semé une bonne graine, dit-il. Si nous voulons récolter une belle moisson, il nous faut cultiver le sol là où la semence est en train de germer jusqu'à ce qu'elle atteigne sa pleine maturité."

Le président se montra moins enthousiaste concernant les affaires mondiales en général, mais il ajouta qu'il considérait la récente conférence pan-américaine de Montévidéo comme "un remarquable succès".

OTTAWA.—L'honorable E. N. Rhodes, ministre des Finances, a fêté vendredi son 57e anniversaire de naissance. Tout récemment, il complétait ses 25 ans de vie publique.

EDMUNSTON, N.B.—Mme Max. D. Cormier, veuve de Max. D. Cormier, ancien député fédéral de Restigouche-Madawaska, est nommée régistratrice du comté de Madawaska.

OTTAWA.—M. Mackenzie King, le chef de l'Opposition, s'est carrément prononcé contre le rétablissement des titres honorifiques au Canada. Dans un communiqué aux journaux, le député de Prince-Albert déclare que "ce projet de création ici d'un ordre social basé sur des distinctions de titres, est non seulement illogique et imprudent, mais injuste et fou."

Le projet d'immigration

Du général Hornby

Le gouvernement d'Ottawa est, dit-on, favorablement disposé à l'endroit du vaste projet d'immigration britannique au Canada dont nous avons parlé ici la semaine dernière, et dont l'auteur est un Albertain, le général Hornby. Ottawa mettrait, paraît-il, une seule condition à son approbation. C'est que le gouvernement de Londres prît tout entier à sa charge les frais de l'entreprise et qu'il n'en coûtât pas un sou au gouvernement canadien.

Ottawa se rappelle quelques fâcheuses expériences qu'il a eues dans le passé en fait de colonisation en masse. Il y a eu d'abord l'établissement sur la terre des anciens combattants. L'Etat a engagé dans cette entreprise un fonds de $112 millions. Mais des réductions ou des remises consécutives et pour ainsi dire forcées du principal et des intérêts ont causé la perte définitive de $62 millions. Cet énorme sacrifice de l'Etat n'a d'ailleurs pas empêché douze mille soldats-colons d'abandonner la terre.

Il y a eu aussi l'entreprise, amorcée en 1924, d'établir trois ou quatre mille familles britanniques au Canada. Bien que l'affaire fût exécutée dans des conditions plutôt favorables, — Londres fournissant l'argent et Ottawa la terre, — elle se solde aujourd'hui par une perte considérable.

Même avant que la dépression économique vint tout irrémédiablement gâter, plusieurs des 3,346 familles britanniques transplantées au Canada étaient dans l'embarras. A la fin de 1931, soit sept ans après leur établissement ici, 1,245 familles avaient dû abandonner la terre. C'était plus du tiers des familles immigrées.

Depuis le commencement de la crise, les versements périodiques auxquels s'étaient engagés les colons rentrent avec la plus grande difficulté. Des $762,000 échus en 1931, le gouvernement n'a touché que $109,000. Sur 2,157 colons ayant encore des obligations envers le gouvernement seulement 150 ont fait le versement prévu, 810 ont fait un versement partiel et 1,200 n'ont rien versé du tout. Par-dessus le marché, pour faciliter les rentrées, on est allé jusqu'à réduire de 30 pour 100 le principal des obligations, et, pour les années 1933, 1934 et 1935, on crédite aux colons le double des sommes versées par eux en acompte.

La belle affaire que la colonisation en masse, britannique ou autre!

Rien ne prouve que les colons du général Hornby auront plus de succès que leurs prédécesseurs. Au contraire. Les circonstances sont moins favorables aujourd'hui qu'elles ne l'étaient alors. Et si le gouvernement d'Ottawa croit qu'il lui suffit de refuser d'aider financièrement l'immigration du général Hornby pour se laver les mains de tout ce qui pourrait advenir par la suite des années, il se trompe. Lorsque les colons du général Hornby seront dans la dèche, il faudra bien que le gouvernement canadien leur vienne en aide. En laissant venir ici les soldats de l'Empire" du général Hornby, Ottawa engage donc presque autant sa responsabilité que s'il faisait lui-même de la colonisation subventionnée.

—Le Canada. E. T.

LONDRES.—On croit que la Grande Bretagne et la France commenceront dans une semaine des négociations pour un traité de commerce. Après avoir aboli la surtaxe de change dont elle frappait les produits britanniques, la France a contingenté ces produits, qui alarment les exportateurs britanniques.

Une entente politique

Entre Mussolini et Simon

ROME.—Le premier ministre Mussolini et Sir John Simon, secrétaire du Foreign Office britannique, se sont entendus pleinement sur une politique d'abandon des propositions de désarmement qui ne pourraient pas être mises en application immédiatement.

Un communiqué officiel dit que les deux hommes d'état se sont déclarés pour l'abandon de ces mesures et pour l'adoption d'autres offrant plus de chances de réalisation pratique.

Deux millions de jeunes vont être recrutés

En Italie.—Entraînement militaire et moral.—Un corps de 100,000 officiers va surveiller.—De 7 à 18 ans.—Préparation

ROME.—M. Renato Ricci, sous-secrétaire de l'Education, a annoncé l'adoption de mesures pour édifier une force de 100,000 officiers pour surveiller l'entraînement militaire et moral de 2,000,000 de jeunes Italiens, membres de la Balilla et de l'Avanguardisti, deux organisations de la jeunesse fasciste.

Les garçons, dont l'âge va de 7 à 14 ans dans la Balilla, et de 14 à 18 ans, dans l'Avanguardisti, auront à leur tête des officiers nommés spécialement à cette fin.

Ordre a été donné de commencer à recruter des jeunes gens jusqu'à concurrence de 2,000,000 immédiatement.

Les officiers, d'après l'ordre donné par M. Ricci, devront donner aux jeunes chemises noires le strict entraînement requis pour répondre aux intérêts fascistes et "pour préparer la nouvelle génération aux situations urgentes possibles".

Signes plus optimistes

Ce qui retarde le relèvement économique

MONTREAL.—"Bien que les conditions commerciales soient bien en bas des signes manifestes et positifs de la normale en fin de 1933, il y a amélioration", écrit Paul Bilkey, rédacteur en chef, dans la Revue Commerciale et Financière de la Gazette pour l'année 1933.

Cette revue de 72 pages est un résumé des activités de l'année écoulée telles que vues par les chefs des affaires: présidents de compagnies ferroviaires, ministres fédéraux et provincial, banquiers, financiers, etc., etc.

Présentant ce numéro, M. Bilkey dit: "Le Canada, comme le reste du monde, a traversé une année marquée d'événements tellement qu'il n'est pas encore possible d'en évaluer pleinement les influences. Une reprise marquée s'est opérée en Grande Bretagne, et même sur le continent européen la tendance est à la hausse. Les gains sont relatifs, mais en même temps substantiels, et au Canada, on a constaté une expansion industrielle notoire, un raffermissement des prix, et une reprise générale de la confiance. A n'en pas douter, un mouvement réellement solide vers le relèvement économique au Canada n'est retardé que par l'influence des conditions extérieures".

OTTAWA.—La destruction par le feu de la célèbre peinture "Concert des anges", de Van Dyck, maître flamand, a suscité un intérêt international. La toile a été ruinée lors d'un incendie qui ravagea la résidence et la galerie d'art de M. John Gleeson, homme d'affaires bien connu d'Ottawa. D'aucuns ont même avancé que cette peinture pourrait être celle qui est disparue mystérieusement à Londres, il y a 5 ans. Cependant M. Gleeson affirme que la peinture était gardée au Canada depuis plus de cent ans. La toile était évaluée à environ 150,000 dollars. Il n'en reste que trois.

PARIS.—M. Pierre de la Gorce, historien français qui s'est particulièrement attaché à la période de la Révolution, est mort ici à l'âge de 87 ans. M. de la Gorce était né à Vannes. Il fut professeur de droit à la Sorbonne et s'adonna à la recherche historique. Il publia un important travail sur les aspects religieux de la Révolution française, deux volumes sur la Deuxième République ainsi qu'une volumineuse histoire du Second Empire. Il était membre de l'Académie française.

Chronique de l'A.C.F.A.

Jeudi dernier, nous avons envoyé à chaque cercle la lettre circulaire pour le mois de janvier. Inutile de dire qu'elle est très importante et que nous espérons qu'elle sera discutée dans chaque cercle au plus tôt. Dans cette lettre, huit différents sujets sont discutés, chacun vous intéresse individuellement. Lorsque nous parlons dans la chronique et dans les assemblées de cercles de l'aide que tous les Canadiens français peuvent nous donner, plusieurs ont l'impression que nous ne parlons que de la cotisation. Cependant, il y a bien d'autres manières d'aider l'Association. Nous sommes 38,000 dans la province. Si chacun d'entre nous se mettait dans la tête de s'adresser en français, partout où il va, combien des nôtres qui, plutôt que de recevoir des secours directs, auraient des positions dans les différents magasins, maisons de gros, au gouvernement provincial et au fédéral. Chaque fois qu'une personne écrit en français, ceci veut dire qu'il doit y avoir quelqu'un qui sache assez bien le français pour lire sa lettre ou sa commande et y répondre, là où la lettre est reçue. Combien de personnes de langue anglaise envoient des commandes en français? Pas une seule. Et ces gens-là ont parfaitement raison, parce que le français n'est pas leur langue. Chaque fois que nous nous adressons en anglais ou que nous écrivons en anglais nous faisons notre possible pour raffermir les positions des personnes qui n'appartiennent pas à notre groupe et, cela, au détriment des nôtres qui sont qualifiés pour ces positions. On le fait simplement sans penser aux conséquences, mais le mal se fait quand même. Est-ce parce que nous avons honte de nous adresser en français? Dans bien des cas, oui! Et pourtant, nous n'avons aucune raison d'avoir honte. Qu'on nous montre un groupe au Canada qui a fait plus que les Canadiens français pour civiliser et christianiser le pays! Qu'on nous montre un groupe qui a fourni plus de découvreurs et de défenseurs que le nôtre! Qu'on nous montre un groupe qui a offert plus de martyrs que le nôtre pour l'évangélisation des sauvages! Et avec une telle histoire, nous aurions honte de notre langue? Mais, c'est ridicule!

Quelle honte pour nous de voir des blancs-becs de douze à vingt-cinq ans ne parler entr'eux qu'en anglais. Ils se croient bien supérieurs aux vieux car ils peuvent écorcher un anglais que les gens bien éduqués ne peuvent pas comprendre! Il ne faut pas trop les blâmer, mais plutôt les plaindre car ils ne connaissent pas leur histoire du Canada.

Un cercle de l'A.C.F.A. devrait être un centre de diffusion de fierté nationale. Là, on est chez soi! Là, on travaille dans son propre intérêt temporel et spirituel. Ceci est une des raisons pour lesquelles nous demandons à chaque cercle de tenir des assemblées mensuelles régulières. Les lettres circulaires sont envoyées afin de coopérer avec les cercles en leur indiquant le travail le plus pressant à faire et leur demandant avis sur la manière de procéder. Il ne s'agit pas de faire venir les gens aux assemblées pour leur arracher le prix de la cotisation. Dans l'A.C.F.A., nous voulons des patriotes et non pas des gens qui ne sont pas convaincus. Essayez d'envoyer un chien à la chasse malgré lui, et voyez les résultats. Essayez de faire accomplir du travail national par une personne qui préfère encourager les autres groupes et les résultats seront désastreux. Nous demandons à tous les Canadiens français de se rendre aux assemblées et de voir le travail à faire. Si notre travail est honnête et justifiable, nous nous attendrons à ce que vous nous aidiez dans la mesure du possible. Mais avant de vous compter comme membres de l'A.C.F.A. nous vous demanderons de prouver que vous êtes patriote. On voit dans l'évangile que la foi sans les oeuvres est une foi morte; la même chose s'applique au travail qui ne vaut rien et nous n'en voulons pas!

* * *

En même temps que la lettre circulaire, chaque cercle a reçu les renseignements sur la manière dont un "Chevrolet Coach", modèle 1934 ou $800 en argent seront donnés pour le recrutement des membres-amis. Il y a de plus, six autres prix et les recruteurs auront l'avantage de concourir pour sept prix en argent. Assistez à l'assemblée annuelle de votre cercle et on vous expliquera le fonctionnement de ce concours. Pour les endroits où il n'y a pas de cercle, nous nous ferons un plaisir de fournir tous les renseignements demandés relativement à ce concours.

LEO BELHUMEUR,
secrétaire général.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Le signe de croix

Jadis, quand les anciens partaient pour les semailles,
Vêtus de leur "capot d'étoffe du pays"
Et suivis de leurs boeufs dociles et soumis,
Dont l'attelage était formé de lourdes mailles;

Après avoir quitté leur étable et leur toit,
Au bord du champ, "parés" pour la besogne austère,
Avant de commencer à labourer la terre,
Ils esquissaient, sur eux, un grand signe de croix.

Et la joie émergeait au fond de leur pensée,
Par ce signe de croix qu'ils avaient fait sur eux;
Il leur semblait qu'un bras secret poussait leurs boeufs,
Et leur souffrance était bénie et sanctifiée.

Et les boeufs, secouant leur cal nerveux et roux,
Tiraient le soc d'acier dans le coeur de la plaine,
Et le bon paysan jetait la bonne graine,
Dans ce sol, où germait la moisson de chez nous.

Et, le soir, revenant s'asseoir près de leur femme,
Pour manger de ce pain, fruit vivant des côteaux,
Ils faisaient chaque fois, du bout de leur couteau,
Un grand signe de croix, lentement, sur l'entame. . .

O fervents de jadis, ô croyants d'autrefois,
Doux "habitants", gardiens des plus sublimes gestes,
Vers vos mains le Seigneur tendit ses mains célestes,
Et vous fûtes sauvés par le signe de croix! . . .

Blanche LAMONTAGNE.

Petits patineurs

Une journée froide de janvier. Le thermomètre est à cinq au-dessous de zéro. Dans une classe, quarante petits gars regardent souvent l'horloge, qui avance lentement, lentement. Le professeur essaie en vain de se faire éloquent, de conter des histoires. L'esprit des petits gars est absent.

Mais pourquoi donc ont-ils tant hâte de sortir? Ne sont-ils pas bien en classe? Ils sont ici dans une maison bien chauffée, tandis qu'au sortir de la classe, le vent viendra les glacer et les faire frissonner. Mais pour des petits gars de douze ans, qu'est-ce que le froid?

A midi, en passant devant la patinoire, ils ont remarqué que la glace était comme un miroir. Et maintenant, c'est la pensée de courir sur la glace et de jouer une bonne partie, qui leur fait paraître la classe plus longue qu'à l'ordinaire.

Enfin quatre heures sonnent. Vite nos petits gars vont chausser leurs patins. Après quelques minutes, ils courent joyeux sur la glace. Le froid est piquant. Souvent nos petits gars doivent frotter leurs oreilles qui commencent à geler. Plusieurs aussi sentent que le froid transperce les mitaines et glace les doigts. Mais quand on a douze ans, on se remue, on se réchauffe. Après quelques minutes mes petits gars ont oublié qu'il fait froid et sont tout absorbés dans le jeu.

Et le temps passe vite: déjà l'on ne voit presque plus rien mais les petits gars jouent toujours. . .

Mais bientôt, Marc reçoit une rondelle sur la joue. Cela veut dire qu'il fait noir et que le temps est venu de partir. A demain la prochaine partie.

Lendemain matin. Il est sept heures, et sur les rues qui mènent à l'église, pas un de mes petits gars. Pourtant ils s'étaient bien promis d'aller à la messe et de communier souvent pour plaire à Jésus qui dit toujours: "Laissez venir à moi les petits enfants."

Mais, mes petits gars, si courageux hier devant le froid, se sont lâches ce matin. Et pourtant, s'ils voulaient, après cinq ou six minutes de marche, ils pourraient être à l'église, près de Jésus qui les attend et qui est avide d'avoir de leurs nouvelles.

Seuls, Charles et Jean-Paul, mais ceux-là des fervents de la communion fréquente et de l'apostolat, sont à l'église et consacrent à leur Dieu la première heure de leur journée.

Ils sont là aussi pour parler à Jésus de leurs petits condisciples paresseux.

Et du coeur de Jean-Paul et de Charles, monte cette prière fervente: "O Jésus, faites comprendre à nos petits condisciples le bonheur qu'on éprouve à vous recevoir dans la sainte communion." C'est leur confesseur qui leur a dit de prier ainsi pour les autres.

Jésus, dans l'hostie, entend la prière de Charles et de Jean-Paul. Bientôt, mes petits gars qui, pour s'amuser restent deux heures au froid, auront le courage de s'exposer, pendant cinq minutes, au grand air du matin, afin de venir tenir compagnie à Jésus qui les attend au tabernacle.

La foi du bon sens

O mon cher ami, les difficultés de la religion sont comme celles de la science, il y en aura toujours. C'est beaucoup d'en éclaircir quelques-unes; mais aucune vie ne suffirait à les épuiser. Pour résoudre toutes les questions qui peuvent s'élever sur l'Ecriture sainte, il faudrait savoir à fond toutes les langues orientales. Pour répondre à toutes les objections des protestants, il faudrait pouvoir étudier, dans ces derniers détails, l'histoire de l'Eglise ou plutôt universelle des temps modernes. Vous ne pourrez donc jamais répondre à tous les doutes que votre imagination active et ingénieuse ne cessera de déterrer pour les tourments de votre coeur et de votre esprit. Heureusement Dieu ne met pas la certitude à ce prix. Que faire donc? Faire en matière de science, s'assurer d'un certain nombre de vérités prouvées et ensuite abandonner les objections à l'étude des savants. Je crois fermement que la terre tourne, je sais pourtant que cette doctrine a ses difficultés, mais les astronomes les expliquent, et, s'ils ne les expliquent pas toutes, l'avenir fera le reste. Ainsi de la Bible: elle est hérissée de questions difficiles, mais les unes sont résolues depuis longtemps, d'autres, considérées jusqu'ici comme insolubles, ont trouvé leur réponse de nos jours. Il en reste beaucoup; mais Dieu les permet pour tenir l'esprit humain en haleine et pour exercer l'activité des siècles futurs.

Pour moi, après bien des doutes, après avoir aussi bien des fois mouillé mon chevet de larmes de désespoir, j'ai assis ma foi sur un raisonnement qui peut se proposer aux maçons et aux charbonniers. Je me dis que tous les peuples ayant une religion bonne ou mauvaise, la religion est donc un besoin universel, perpétuel, par conséquent légitime, de l'humanité. Dieu, qui a donné ce besoin, s'est donc engagé à le satisfaire, il y a donc une religion véritable. Or, entre les religions qui partagent le monde, sans qu'il faille ni longue étude, ni discussion de faits, qui peut douter que le christianisme soit souverainement préférable, et que seul il conduise l'homme à sa destinée finale? Mais dans le christianisme, il y a trois églises, la protestante, la grecque et l'Eglise catholique: c'est-à-dire l'anarchie, le despotisme et l'ordre. Le choix n'est pas difficile, et la vérité du catholicisme n'a pas besoin d'autre démonstration.

Voilà, mon cher ami, le court raisonnement qui m'a ouvert les portes de la foi; mais, une fois entré, je suis tout éclairé d'une lumière nouvelle, et bien plus profondément convaincu par les preuves intérieures du christianisme; j'appelle ainsi cette expérience de chaque jour qui me fait trouver dans la foi de mon enfance toute la force et la lumière de mon âge mûr, toute la sanctification de mes joies domestiques, toute la consolation de mes peines. Quand toute la terre aurait abjuré le Christ, il y a dans l'inexprimable douceur d'une communion et dans les larmes qu'elle fait répandre une puissante conviction qui me ferait embrasser la croix et défier l'incrédulité de toute la terre. Mais je suis loin de cette épreuve, et, au contraire, combien cette foi du Christ qu'on représente comme éteinte agit fortement dans l'humanité! Vous ne savez peut-être pas assez, mon cher ami, combien le Sauveur du monde est encore aimé, combien il suscite de vertus et de dévouement, qui égalent les premiers âges de l'Eglise. . .

Je crois à la vérité du christianisme; s'il y a des objections, je crois qu'elles se résoudront tôt ou tard; je crois même que quelques-unes ne se résoudront jamais, parce que le christianisme traite des rapports du fini avec l'infini. Tout ce que ma raison peut exiger, c'est que je ne la force pas de croire à l'absurde; or, il ne peut y avoir d'absurdité philosophique dans une religion qui a satisfait l'intelligence de Descartes et de Bossuet.

F. Ozanam.

La femme fait la famille sur le modèle de son propre coeur.

Questions de vocation

"Qu'est-ce que la vocation religieuse?

—La vocation religieuse, c'est la vocation des généreux.

—Qu'est-ce que vous voulez dire?

—C'est très simple. Tu sais, mon grand, que Notre-Seigneur nous a sauvés. Sans lui jamais nous n'aurions pu espérer aller au ciel. Tu sais aussi à quel prix il nous a sauvés.

—Oui, au prix de sa passion et de sa croix.

—Comprends-tu qu'il aurait pu, s'il l'eut voulu, nous obliger à souffrir n'importe quoi sur la terre. Cela aurait toujours été moins dur que l'enfer. Et à quoi nous a-t-il obligés en somme?

—A observer les commandements et nos devoirs d'état.

—Et lui comment nous a-t-il sauvés? Par la pratique pendant trente-trois ans des plus rudes vertus. Par la pauvreté, l'obéissance, la vie humble, par la privation de tout ce que l'on peut se permettre même sans péché. Il a fait cela par amour.

Et, alors, quand on a du coeur, il semble que ce soit un besoin de s'offrir pour l'imiter. On ne peut plus se contenter des commendements; pour lui ressembler davantage, on doit chercher un état de vie où l'on fait un peu d'extra.

—Et c'est pour cela que je te disais que la vie religieuse c'est la vie des généreux. C'est la vie de ceux qui se mettent par les voeux dans un état de renoncement, de privation, d'obéissance, de chasteté et de pauvreté.

—Mais est-ce que tous les religieux sont plus parfaits que les gens du monde?

—Non. Ce n'est pas ce que je veux dire. Autre chose est l'état qui par lui-même donne plus de moyens et fournit plus d'occasions de pratiquer la vertu et autre chose les individus engagés dans cet état. Etre parfait cela consiste à aimer le bon Dieu aussi parfaitement que possible. Celui qui se donne par les voeux et qui s'engage pour sa vie, fait un grand acte d'amour, lequel est de nature définitif. Mais il peut se reprendre dans le détail malgré les moyens à sa disposition. Le séculier qui n'aura pas fait cet acte initial mais qui ne perdra aucune occasion au long de la vie, au milieu des épreuves et des devoirs d'état de chaque jour, de chaque heure, de faire ses actions par amour de Dieu pourra certainement être plus parfait que bien des religieux. Mais cela est difficile, parceque moins détaché des choses de ce monde il est moins libre de vivre uniquement pour Dieu.

—Je comprends que l'état religieux fournit plus de moyens et donne plus de chances d'arriver à vivre généreusement que l'état séculier. Mais il faut en profiter.

—C'est cela. N'oublie pas en plus que le religieux par l'acte initial de renoncement attire les regards de Dieu qui lui donne des grâces plus abondantes.

—Me permettrez-vous encore une question, mon Père?

—Qu'est-ce qu'il y a? J'ai encore bien des choses à te dire sur ce sujet.

—Il y a que je voudrais bien savoir la différence entre un religieux et un prêtre séculier.

—Ne mêlons rien. Mettons de l'ordre dans nos idées. Notre-Seigneur a institué le sacrement d'Ordre. Tous ceux qui le reçoivent sont des clercs; ils constituent ce qu'on appelle le clergé. Les autres chrétiens sont des laïques.

—Alors, les frères enseignants, les soeurs ne font pas partie du clergé?

—Mais non. Ce sont des religieux

Questions de vocation ...... M

laïques. Religieux, parce qu'ils appartiennent à l'état des coeurs généreux, voulant imiter Notre-Seigneur de plus près, laïques, parce qu'ils ne reçoivent pas le sacrement de l'Ordre.

—De même, parmi ceux qui reçoivent le sacrement, il y a des religieux et des séculiers, des pères et des prêtres séculiers.

—Oui; mais permets-moi à mon tour, de te poser quelques questions. Quel est le plus grand homme qui ait jamais vécu sur terre?

—Notre-Seigneur, l'Homme-Dieu.

—De tout ce qu'il a fait, quelle est la chose la plus importante, la plus grande, quelle est l'oeuvre de sa vie?

—Il est venu pour nous sauver, et il nous a sauvés en mourant pour nous.

—Par conséquent l'oeuvre la plus noble, la plus importante qui ait jamais été accomplie, c'est l'offrande, par Notre-Seigneur, du sacrifice de la croix.

—J'entrevois où vous voulez en venir.

—Ce même sacrifice est offert chaque jour sur nos autels et par qui?

—Par les prêtres.

—Comprends-tu alors que rien ne peut-être plus noble que la dignité du prêtre?

—Oui, et comme il faut être saint pour être prêtre.

—Oui. Mais le sacrement lui-même, par la grâce qu'il confère, donne à chaque prêtre le moyen de rester digne toujours de la dignité qu'il a reçue.

—Je le sais. Mais n'est-il pas préférable, quant à être prêtre, d'entrer dans l'état religieux et de se mettre à même de se servir de tous les moyens qu'il fournit d'être parfait.

—L'esprit souffle où il veut. La chose n'est pas nécessaire. Il y a de saints prêtres séculiers, plus parfaits que certains religieux. Mais il vaut mieux, en soi, être prêtre et religieux en plus, que prêtre tout seul. Remarque pourtant que l'Eglise impose à ses prêtres séculiers certaines obligations de la vie religieuse. Comme les religieux, ils font le voeu de chasteté, et ils sont soumis, pour l'administration des biens, à certaines lois ecclésiastiques, qui, sans les obliger au voeu de pauvreté, les mettent dans une situation différente de celle des laïques séculiers.

Le missionnaire, homme de douleurs

Le missionnaire est à l'exemple de Jésus, un homme de douleur. Le regard du souvenir perce-t-il le passé voici que se présente devant les yeux de ces missionnaires, l'image vénérée de ceux qui tiennent une si large place dans leur vie, leur père, leur mère, leur famille. Je pense avec vous, chers missionnaires, à celle qui, en ce moment, dans sa chambrette, ou au pied des autels, fait glisser dans ses doigts amaigris par le travail les grains de son chapelet et prie pour celui à qui elle a donné la vie, pour celui qu'elle a bercé sur ses genoux, et qui maintenant est un homme de Dieu et un homme de première ligne. Ou encore, fixés en Dieu dans le bonheur éternel, la Mère glorifie le Seigneur dans son fils bien-aimé. Je pense avec vous, chers missionnaires, à votre père de famille qui essuyant discrètement une larme qui brûle ses joues basanées, ces joues qui en ont peut-être senti couler bien d'autres, larmes de tristesse, larme de joie.

Je pense avec vous à ces frères et soeurs qui sont tous heureux de voir leur petit frère d'hier devenu aujourd'hui le héros de Jésus. Tout cela, chers missionnaires, c'est la famille, c'est vous-mêmes, mais tout cela il faut en faire le sacrifice et imprégner ces amours de l'amour de Dieu. Le missionnaire c'est un sacrifié et il sacrifie d'abord les êtres les plus chers, sa famille. Puis voici les premières années où, sur les bancs de l'école, le missionnaire forme son intelligence qu'il mettra plus tard au service de son Dieu. C'est le temps de l'enfance où les coeurs s'entendent si bien, où l'on joue à la messe avec des vêtements de papier, des encensoirs de carton doré, où avec la croix et le rosaire on rêve à l'avenir. C'est le temps des premières intimités qui nous ont valu de véritables amis, notre consolation et notre soutien. Et ces amis, ce bonheur, le missionnaire doit les mettre de côté, car il est comme Jésus, un crucifié. C'est le dénuement qui se fait, dénuement qui deviendra la richesse du missionnaire. Puis, ce sont les grandes années du noviciat et de la vie religieuse; et dans la petite cellule aux murs blancs, le rêve du missionnaire se précise, la voix mystérieuse de l'Afrique se fait entendre, voix pleine de tristesse, demandant le bonheur et la paix. Il faut répondre, il faut laisser là tout désir d'apostolat plus éclatant, il faut laisser des âmes chéries, une paroisse aimée. Oui, parce que le missionnaire embrasse la Croix. Qu'y a-t-il encore? Oh! il y a la patrie, que l'on aime, où l'on se sent chez soi, où l'on vit librement; la patrie qui fait germer dans nos âmes les grandes ambitions, qui nous a fait ce que nous sommes, la patrie que nous voulions garder à Dieu. Non, il faut tout sacrifier, et le missionnaire n'a plus rien. Il est pauvre comme Jésus et cette pauvreté il l'a payée du sang de son coeur, et l'on peut dire qu'il est mort sur sa croix. Mais comme Jésus dans l'Eucharistie le missionnaire va commencer sa véritable vie. Il s'est dépouillé de tout pour mieux se donner. Il se sépare de tout pour mieux s'adapter, s'unir aux âmes qui deviendront l'âme de son âme. Le missionnaire n'est plus lui-même, car la terre étrangère veut toutes ses affections. Il doit changer jusqu'à son esprit, en ce sens qu'il doit penser comme pensent ceux qui lui sont confiés afin de mieux les comprendre, en un mot le missionnaire, comme Jésus, doit donner sa vie pour le salut de ses chers Basutos.

"Il rêve, comme saint Paul, de se faire grec avec les grecs, cafre avec les cafres, noir avec les noirs; de devenir si parfaitement adapté que l'on puisse finir par le considérer comme un compatriote, qu'on le reçoive comme un membre de la tribu."

Dans sa nouvelle patrie, le missionnaire devient laboureur, cavalier, architecte, charpentier, maçon, menuisier, forgeron, imprimeur et toujours pour mieux se donner.

N'est-ce pas un stimulant pour notre foi que de lire le récit de ces missionnaires qui ont passé, 20, 30 et 40 années de leur vie à répéter cet acte de donation de leurs énergies pour sauver les pauvres. Où trouver la raison de leur héroïsme, si ce n'est dans leur grand désir de servir de nourriture aux âmes?—En effet, le missionnaire nourrit les intelligences par l'enseignement de la foi, il nourrit les coeurs par la charité, il nourrit les volontés en leur donnant Dieu. Or, tout cela demande un acte d'abnégation profonde, un dépouillement radical qui fécondent le sacrifice, car le missionnaire se donne en souffrant. Il aime comme Jésus nous aime par sa croix et son eucharistie.

Sans doute, mes Frères, la souffrance du missionnaire est, comme vous le comprenez bien, une souffrance joyeuse. Souvent l'apôtre des noirs aura donné toute son âme, son travail lui coûtera bien des sueurs. Recevra-t-il en retour la gratitude et la reconnaissance? Non, car dans la hutte du Basuto comme dans l'iglou de l'Esquimau l'esprit du mal poursuit toujours le missionnaire, et les désertions se font parfois dans le troupeau confié à l'apôtre et parfois aussi ce sont les âmes les plus chères. Le missionnaire doit comme son Maître souffrir dans son coeur et sa souffrance est une souffrance joyeuse parce qu'elle est une souffrance soumise. Jésus a aimé le monde. Il s'est donné tout entier et pourtant n'a-t-il pas dit qu'il recevait des hommes trop d'ingratitudes et trop d'offenses.

Le missionnaire doit pousser jusque là sa ressemblance avec le Maître, mais comme le maître aussi, il goûte les vraies joies du sacrifice, les douceurs de l'intimité de son Dieu, et sa gloire du Thabor suit toujours le délaissement de Gethsémanie.

Le missionnaire est le plus joyeux des hommes, parce qu'il souffre en aimant; sa souffrance est pour Jésus, sa charité pour Jésus, pour Jésus dans les âmes, pour les âmes en Jésus, et le missionnaire ne veut pas d'autre récompense que Jésus lui-même.

G. SAUVE, O.M.I.

—Je garde mes chapeaux de paille trois ans.

—Comment fais-tu?

—La première année je change le ruban et je nettoie la calotte.

—Bien, la seconde année?

—Je change le cuir et je nettoie les bords.

—Et la troisième?

—Je change le chapeau. . . dans un restaurant.

—oOo—

Une malice

Soeur Anne-Marie a une délicieuse petite nièce qui envoie ses notes de devoirs à sa tante.

—Je remarque une chose, dit cette dernière: tu as toujours des 9 et c'est très bien. . . Mais pourquoi n'as-tu jamais de 10?

Et la malicieuse petite nièce a répondu tout de suite:

—C'est parce que, tout bonnement, la maîtresse ne sait pas les faire.

—oOo—

Mme Scott est toute bouleversée, quand son mari rentre à l'heure du dîner.

—Figure-toi, s'écrie-t-elle, que la cuisinière m'a donné son compte et est partie sur l'heure.

—Pourquoi? s'enquiert M. Scott.

—Pourquoi? Elle dit que c'est ta faute.

—Ma faute?

—Oui, il paraît que ce matin tu t'es montré grossier avec elle au téléphone.

Le malheureux Scott, se passant la main sur le front: Nom d'un chien. Je croyais que c'était toi qui étais au bout du fil. . .

—oOo—

Deux amis se rencontrent.

—Enfin, je te trouve. Qu'es-tu devenu ces temps-ci. Tes dernières vacances où les as-tu passées?

—A Trempette sur Mer.

—Est-ce que l'air y est bon, dans ce pays-là? Est-ce sain?

—Tellement sain, mon cher, que, pour inaugurer le nouveau cimetière, on a été obligé d'assassiner un habitant.

—oOo—

Deux Ecossais, se baignant dans un lac, avaient parié une forte somme d'argent, par contrat dûment passé devant notaire. Le vainqueur serait celui qui arriverait à rester le plus longtemps sous l'eau sans reprendre haleine.

Par malheur, ni l'un ni l'autre ne gagna le pari: car ils périrent tous les deux noyés. . .

—oOo—

Mots d'enfants

Il y a eu, au déjeuner une scène assez vive entre monsieur et madame. Depuis, ils se boudent.

Dans l'après-midi, leur fillette, voyant arriver l'accordeur:

—Quand vous aurez fini pour le piano, tâchez donc d'accorder papa et maman.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

39. Quelle fut l'origine des partis politiques au Canada?

Plus tard, en face de l'opposition des gouverneurs, le parti anglais proposera de reconnaître les Canadiens comme électeurs, pourvu qu'ils ne soient pas éligibles.

3. Sous l'Acte de Québec—de 1774 à 1791—régime despotique mitigé. D'abord les cadres des deux vieux partis restent les mêmes.

Le parti canadien

Plein d'espoir, accepte les nouvelles concessions et continue de réclamer une plus large part de liberté politique.

Le parti anglais

Mécontent des concessions de l'Acte de Québec, demande à grands cris une Chambre d'Assemblée et veulent dominer plus que jamais.

Vers 1780, les excès d'Haldimand et l'inertie des Conseillers mécontentèrent les Canadiens, qui commencèrent à réaliser que l'abolition du serment du test leur ouvrait la porte de la Chambre d'Assemblée et que des députés, élus par le peuple prendraient mieux leurs intérêts que des Conseillers nommés par le gouverneur et révocables ad nutum. Il se forma alors deux nouveaux partis:

Les anti-constitutionnels

Eléments—vers 1783.—Les fonctionnaires, le clergé, les seigneurs et la majorité du peuple.

Les constitutionnels

Les marchands et financiers anglais et une faible fraction du peuple canadien.

Les Constitutionnels ayant demandé enfin l'égalité de tous les citoyens devant la loi, vers 1785, les Canadiens glissent de plus en plus de leur côté: les abbés Plessis, Bédard, etc.

En 1786, le Canada était mûr pour un changement, et, en 1790, 85 p. 100 de la population demandait une Chambre d'Assemblée.

40. Pourquoi Carleton fut-il nommé une seconde fois gouverneur du Canada?

Embarrassé par les pétitions contradictoires, qui lui arrivaient sans cesse du Canada, le gouvernement impérial ne crut pas mieux faire que de renvoyer, au milieu de nous, celui qui avait guidé la colonie dans ses moments les plus critiques.

En arrivant à Québec, Carleton, devenu Lord Dorchester, devait faire une enquête complète sur l'état de la colonie, car les ministres ne savaient plus à quoi s'en tenir.

Les Canadiens réclamaient le maintien de toutes les lois civiles françaises sans distinction, pendant que les Anglais du Canada voulaient absolument les limiter aux successions et aux transactions immobilières. Les Canadiens, les seigneurs surtout, voulaient conserver la tenure seigneuriale, les Anglais demandaient à grands cris le "free and common soccage".

L'insurrection américaine avait ouvert les yeux de l'Angleterre sur le danger des mesures violentes, et elle voulait à tout prix s'attacher le Canada.

A peine les ministres eurent-ils pris connaissance du rapport de Lord Dorchester qu'ils comprirent la nécessité d'un changement de régime. Pour sauvegarder les intérêts de tous et contenter tout le monde, Pitt propose de diviser la colonie en deux provinces distinctes, dont l'une, la vallée du Saint-Laurent habitée surtout par les Français, serait le Bas-Canada; l'autre, comprenant les régions voisines des Grands Lacs habitée par les Anglais, serait le Haut-Canada.

Le bill, qui donnait au Canada une nouvelle constitution, connu sous le nom "d'Acte constitutionnel", fut voté en mars 1791.

41. Quelle était la situation des Canadiens français en 1790?

Nous venions de traverser une des périodes les plus décisives de notre histoire.

Au lendemain de 1760, notre situation était désespérée. Vaincus, ruinés, nous avions mille et une raisons de croire à la prochaine disparition de notre race des bords du St-Laurent. Notre religion et notre langue étaient en grand péril.

En 1790, nous étions encore debout et plus vigoureux que jamais. Les 65,000 paysans abandonnés par la France étaient devenus 150,000. Notre religion était sauvée. Nous avions un évêque et un coadjuteur "cum futura successione", toujours prêt à le remplacer au besoin. Nos lois civiles françaises nous étaient conservées. Le serment du test avait été aboli et les incapacités professionnelles disparues.

L'acte constitutionnel allait nous donner la franchise électorale, c'est-à-dire, l'avantage de prendre part au gouvernement du pays et d'y faire sentir le poids de nos votes pour appuyer nos réclamations.

42. Définissez l'Acte Constitutionnel et signalez les principaux changements, qu'il apportait dans l'administration.

L'Acte constitutionnel peut se définir: "Un ensemble de dispositions nouvelles votées, en mars 1791, par le parlement impérial, pour donner au Canada un commencement de gouvernement représentatif."

L'Acte constitutionnel contenait 50 articles.

a) "Dans le Bas-Canada, comme les résidants sont principalement des Canadiens, leur Assemblée sera adaptée à leurs coutumes et à leurs idées particulières." "Pitt".

b) Il abolissait le Conseil des 23 et lui substituait les trois corps politiques, qui gouvernent encore le pays.

c) Chaque province a son conseil législatif, dont les membres sont nommés à vie par la Couronne; pas moins de 7 pour le Haut, pas moins de 15 pour le Bas.

d) Chaque province a son conseil exécutif, formé du gouverneur et d'un certain nombre indéfini de conseillers, nommés par le roi, qui pourra les révoquer, quand bon lui semblera.

e) Chaque province a sa Chambre d'Assemblée; pas moins de 16 députés pour le Haut et pas moins de 50 pour le Bas, élus par le peuple pour quatre ans.

f) La Chambre d'Assemblée et le Conseil législatif seront convoqués, au moins une fois l'an. Dans les deux Chambres, toutes les questions soulevées seront décidées à la majorité des voix. En cas d'égalité, le président aura voix prépondérante.

g) Pour être électeur ou éligible, il faudra être citoyen britannique, avoir 21 ans et résider dans la place depuis 12 mois avant l'émission des writs ordonnant l'élection.

h) Les voteurs seront les propriétaires de terrains cultivables, donnant un revenu annuel d'au moins $10.00, les propriétaires de maisons donnant un revenu annuel de $25; et enfin les locataires, payant un loyer annuel de $50.00.

Cette nouvelle Constitution offrait plus d'un avantage et plus d'un inconvénient; mais le point capital pour nous, c'est que nous pouvions espérer:

I. Avoir dans notre province un gouvernement plus en rapport avec nos aspirations et avec nos besoins.

II. Avoir des députés de notre choix, moins craintifs et plus indépendants que les anciens Conseillers, pour dénoncer les abus, faire connaître nos réclamations et même voter des lois appropriées.

permettait de faire sentir dans les discussions le poids de la majorité.

III. Depuis 1774, nous étions simplement éligibles. L'Acte constitutionnel, en nous rendant "électeurs" nous

43. Appréciez les avantages et les inconvénients de l'Acte constitutionnel.

Il est pratiquement impossible de repasser un à un les cinquante articles; bornons-nous aux principaux.

a) L'article VII déterminait les pouvoirs législatifs.

Les députés avaient le droit de voter des lois; mais ces lois ne pouvaient entrer en vigueur qu'après avoir été ratifiées par la majorité des Conseils législatifs et sanctionnés par le gouverneur. Enfin, Londres se réservait le droit de tout désavouer dans la suite. Art. XXX, XXXI et XXXII.

L'avantage de cette clause, c'était évidemment de mettre un frein à la mauvaise volonté ou à l'inexpérience des nouveaux législateurs.

L'inconvénient, c'était de réduire à bien peu de chose le pouvoir législatif des députés.

Si les Conseillers législatifs avaient toujours été guidés par le souci des vrais intérêts du pays, si les gouverneurs avaient toujours été prudents et clairvoyants, la machine aurait pu marcher vaille que vaille; mais entre le Conseil législatif et la Chambre des députés surgit bientôt un antagonisme farouche, pendant que certains gouverneurs se laissaient guider soit par le fanatisme ou par une arrogante susceptibilité.

En réalité, les députés furent pratiquement réduits à la seule liberté de discussion. . . et encore.

b) La clause 46 touchant la navigation et le commerce était peut-être plus vexante encore. Art. XLVI et XLVII.

Avantage. Elle confiait à une puissance expérimentée et bien outillée la création de ces deux grandes sources du développement d'un pays.

Inconvénient. Elle livrait notre pays sans réserve à l'exploitation des marchands anglais. L'accusation est trop grave pour ne pas l'appuyer sur le témoignage d'une autorité indiscutable.

"Le monopole commercial était à vrai dire le premier principe de la politique coloniale de l'Angleterre. Elle ne souffrait pas qu'aucun pays pourvût aux besoins des colonies britanniques. Elle s'appropriait en grande partie leurs exportations; et dans l'intérêt de ses propres manufacturiers elle exigeait que les produits coloniaux fussent exportés à l'état brut. Les colonies ne pouvaient exporter leurs produits qu'en Angleterre et sur des vaisseaux anglais." "Cette politique était ouvertement maintenue au profit de la Mère-patrie, de son commerce, de sa marine marchande et de son industrie."

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Un nouveau livre de M. l'abbé Groulx

"L'enseignement français au Canada—Les écoles des minorités."

En 1931, M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, publiait le premier volume de son "Enseignement français au Canada". Il vient d'en publier un second, qui a spécialement trait aux "écoles des minorités". C'est l'histoire des luttes scolaires de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest.

Dans le premier volume, M. l'abbé Groulx faisait l'historique de l'enseignement en Nouvelle-France, puis dans la province de Québec.

C'est avec la joie la plus vive que nous avons reçu et lu le deuxième volume de l'"Enseignement français au Canada." Celui-ci nous donne un excellent aperçu, ou plutôt un historique presque complet des heures difficiles, souvent douloureuses, qui ont marqué chacune des étapes de la lutte autour des écoles de l'Acadie, de l'Ontario, du Keewatin et de l'Ouest.

On ne peut lire toutes ces pages sans se sentir le coeur ému d'évoquer par le souvenir la mémoire de tous ces braves et courageux compatriotes qui durent lutter et toujours lutter pour défendre des droits injustement violés.

Le récit de ces querelles scolaires ne pouvait être mieux raconté que par M. l'abbé Lionel Groulx qui a voué sa vie à jeter de nouvelles clartés sur les points obscurs de notre histoire. L'éminent historien a donc droit à la reconnaissance la plus profonde de tous ses compatriotes, soucieux de connaître les faits et gestes de l'histoire canadienne et particulièrement ceux qui leur ont procuré l'exercice plus ou moins entier de leurs droits.

Ces deux volumes, mais plus particulièrement le second, devraient se trouver dans chacune de nos bibliothèques paroissiales et familiales.

Ils valent leur pesant d'or.

Ils sont écrits par un apôtre de la conservation des traditions françaises et catholiques.

On sent que M. l'abbé Groulx y a mis, à les composer, tous ses talents d'historien, toutes les ressources de sa belle intelligence.

Les deux volumes de l'"Enseignement français au Canada", représentent une somme considérable de patientes recherches historiques. C'est pourquoi, ils n'en sont que plus précieux.

Il faut lire et faire lire le livre sur les "Ecoles des minorités", ainsi que celui sur l'"Enseignement français dans la province de Québec".

La lecture de tels livres fera beaucoup de bien en faisant connaître les multiples phases des luttes qui ont causé des blessures morales que le temps n'a pas encore réussi à guérir complètement.

Si nous sommes véritablement fiers de notre titre de Canadiens français, faisons-nous un devoir de lire les deux volumes de l'"Enseignement français au Canada". Nous y découvrirons assurément de nouveaux motifs de fortifier cette pauvre fierté toujours battue en brèche par les influences génératrices de lâcheté qui nous tourmentent quotidiennement.

Nous terminons la rédaction de ces brèves notes en souhaitant la plus large diffusion aux livres de M. l'abbé Groulx.

Que le patriote éclairé qu'est l'historien aimé et respecté de l'Université de Montréal, veuille trouver ici l'expression de notre sentiment de gratitude pour les deux oeuvres si admirables qu'il offre à ses compatriotes.

Maurice Lavallée.

A méditer

Ce qui mine l'autorité, ce ne sont pas les protestations opportunes d'une courageuse jeunesse contre l'esclavage économique de tout un peuple;

ce ne sont pas les programmes de restauration sociale, inspirés par le seul souci de remédier à des lacunes ou à des abus qui ont trop duré;

ce ne sont pas les articles d'une presse libre qui s'efforce constamment de servir les intérêts supérieurs de l'Eglise et de la nation;

ce ne sont pas les études impartiales sur les trusts, la colonisation, les salaires des bûcherons, l'esprit de parti;

ce ne sont pas les dénonciations des lois odieuses, des clans d'intérêts, des financiers avides, des politiciens plus encombrants qu'utiles;

ce ne sont pas les dégoûts irrépressibles qui nous viennent d'un régime politique qui a outrepassé ses prérogatives;

ce ne sont pas les réclamations des classes ouvrières, des agriculteurs, du consommateur exploité et pressuré;

ce ne sont pas les mises au point nécessaires, les rappels au bon sens, à la décence, au simple sentiment d'humanité. . .

C'est ceci . . .

les abus de pouvoir, le terrorisme politique tel qu'on le pratique notoirement en Ontario et dans Québec;

les lois défectueuses qui n'offrent aucune protection au faible contre le puissant;

la justice boiteuse qui condamne à trois mois de prison l'individu qui vole un sac de charbon et à $30,000 cinq compagnies qui font des milliers de dollars de profits en vendant le charbon trop cher;

la détestable entente qui existe entre certains politiciens et certains hommes d'argent;

les discours nuls, mesquins, petits des hommes politiques qui devraent être entièrement au service de la justice au lieu de ne servir que leurs partisans;

l'aveuglement des gens en place qui croient que ceux qui les critiquent sont leurs adversaires avoués et irréductibles;

C'est tout cela qui mine l'autorité.

A Ottawa, à Toronto et à Québec, on devrait s'en convaincre.

(Le Droit).

M. Lavergne ministre ?

L'autre jour un correspondant adressait une lettre à l'**Action Catholique**, dans laquelle il se demandait pourquoi M. Armand Lavergne ne serait pas ministre. Sur ce, M. Eugène L'Heureux fait les remarques suivantes:

"Au point de vue français, la députation canadienne-française est de plus en plus faible depuis une trentaine d'années. Un esprit de fausse bonne entente s'est substitué à celui qui avait inspiré les fières revendications d'autrefois, principe des conquêtes que nous célébrons durant nos fêtes nationales sans songer qu'une génération n'a pas le droit de laisser perdre le fruits des victoires gagnées péniblement par les précédentes. Dans l'ambiance de nos parlements actuels, les députés type Lavergne sont des gêneurs, parce que leur seule présence est un reproche à tous ceux qui mettent l'intérêt du parti au-dessus de la vie nationale. . . Lavergne ministre? Mais vous n'y pensez pas? La monnaie bilingue, une meilleure représentation des Canadiens français dans le service civil, dans les conférences impériales et internationales, le chômage des fêtes d'obligation catholiques, tout cela cesserait d'être d'insignifiants "footballs" électoraux. Il ne faut pas que cela arrive jamais. N'allons pas briser un aussi beau paysage politique. De grâce! . . ."

Mise en garde

"L'ordre est à la base même de notre vie religieuse, sociale, intellectuelle et économique. D'autres peuvent peut-être se livrer à des expériences coûteuses et survivre quand même, quoiqu'au prix de dures souffrances. Il n'en est pas ainsi pour nous, si nous voulons bien regarder les choses en face. Nous ne sommes qu'un petit peuple, encore tout jeune, appelé à défendre continuellement les traditions qui ont toujours été sa sauvegarde.

"La révolution russe a bouleversé un grand pays, sans détruire le caractère ethnique de sa population. Mais la simple pénétration chez nous des idées communistes nous livrerait absolument à des influences mortelles. Le jour où les Canadiens français deviendraient communistes marquerait leur disparition comme peuple de la surface du globe. Les deux remparts dé l'existence nationale des Canadiens français, soit la foi et la langue, seraient emportés dans la tourmente".

Qui parle ainsi? L'honorable L. A. Taschereau dans son message du Jour de l'An adressé aux Canadiens français de sa province.

Souvenons-nous donc que nous ne pourrons jamais être bons Canadiens français et bons communistes en même temps.—**Obs.**

Si la géométrie s'opposait autant à nos passions et à nos intérêts présents que la morale, nous ne la contesterions et ne la violerions guère moins que la morale, malgré toutes les démonstrations d'Euclide et d'Archimède, qu'on traiterait de rêveries.—**Leibnitz.**

L'homme aimable est celui qui écoute avec intérêt les choses qu'il sait, de la bouche de celui qui les ignore.—Mme de Genlis.

L'ambition est un cheval fougueux qui ne cesse de ruer jusqu'à ce qu'il ait mis son homme à bas.—Amyot.

Nous ne pouvons nous empêcher de croire que l'apaisement d'un certain égoïsme national serait un gain considérable pour l'Eglise.

—M. O. Sullivan.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE NEUVIEME

NOVICIAT DU PERE LACOMBE — 1855-1856

(Suite)

Parmi les nombreuses choses extraordinaires qui se voient dans la vie du P. Lacombe, le noviciat n'est pas une des moindres. Laissons le P. Lacombe lui-même nous le dire. "Avec ma charge de diriger la Mission, dans mes autres occupations je devais obéissance à mon maître de novice. Mais j'avais confiance: le bon Dieu me donnait pour supérieur un homme de Dieu, le R. P. Rémas. C'était un vrai religieux, un Oblat sincère; un homme humble et d'une grande régularité. Il avait une grande charité, surtout pour les pauvres sauvages. Il se dépensait alors, comme encore aujourd'hui (le P. Lacombe écrivait cela vers 1890; le P. Rémas est mort en 1901). à instruire et faire du bien aux métis et aux sauvages. Donc mon sort était heureux, puisque je tombais sous l'autorité d'un homme sage et prudent. . . Pendant ces douze mois de noviciat, des froissements ont pu se produire: c'était inévitable, vu la position du P. Rémas et la mienne. Nos supérieurs communs avaient cru devoir laisser les choses ainsi, pour le bien de la mission, mais tous deux nous en avons souffert. Les premiers supérieurs et le Saint-Siège ont jugé bon. à cause des circonstances, de régulariser ce noviciat irrégulier et qui était loin de s'accorder avec nos Constitutions. Notre vénéré fondateur qui était au courant de tout, m'écrivit une lettre très paternelle pour me rassurer et m'encourager. Pendant ce temps, mon maître de novice faisait de généreux sacrifices pour me supporter et me pardonner. Jamais je n'oublierai cet ami de mon coeur. ce Père dévoué, qui n'a pas toujours été compris. C'était un bon prêtre dans toute la force du mot. Il avait ses défauts de caractère, mais bien compensés par sa charité et son humilité. . . Cher Père Rémas. qui avez été si bon pour moi, je ne pourrai jamais vous en remercier assez, mais notre commun Maître vous le rendra. Je suis heureux de vous dire aujourd'hui, par ces lignes de mes Souvenirs. que je ne suis pas un ingrat." (Mémoires, t. II, p. 59-62).

De son côté, le P. Rémas aimait beaucoup son novice et faisait volontiers son éloge. Il ne craignait pas de dire qu'aucun des autres missionnaires ne l'avait aimé autant que lui. (Lettre du 1er décembre 1861. à Mgr Taché).

Des "froissements" auxquels faisait allusion tout à l'heure le P. Lacombe, nous ne connaissons qu'un exemple, que nous allons nous permettre de citer, après l'auteur de la Notice nécrologique du P. Rémas. C'est une escapade que fit le novice vers la fin de l'année 1855. Il lui tardait sans doute de voir de ses yeux ce que faisaient au Lac la Biche les successeurs du Père-maître, et malgré les protestations du maître, le novice alla voir!

"Que de fois, en récréation. on a rappelé au R. P. Rémas cette période de sa vie.

—Père Rémas, dans ce temps, vous et votre novice ressembliez à S. Pierre et à S. Paul! Dites. . . ne vous êtes-vous jamais chicanés?

—Espiègle audacieux. . . la plus grande charité régnait entre nous!

—Oh! oh! rien qu'un petit brin! . . Une petite fois, le P. Lacombe crut devoir se rendre au Lac la Biche. Vous, maître des novices, crutes devoir vous interposer. "Non, j'irai, dites-vous; en qualité de novice, cher P. Lacombe. vous êtes tenu à sa résidence". Mais votre novice reprit: "Cher P. Rémas, ma charge de curé m'oblige à y aller: en qualité de icaire, restez ici durant mon absence. . ."

Le P. Rémas protestait contre cette histoire: "C'est exagéré! Pourtant il y a du vrai." (Missions des Oblats, 1930, p. 514-515).

Vers la même époque, le P. Lacombe s'absenta encore une autre fois, pour une quinzaine de jours à moins que ce ne soit à la suite du voyage au Lac la Biche. Il passa, en effet, la seconde quinzaine de décembre 1855 au Fort Edmonton, et y fit quatre baptêmes et une sépulture.

Il y retourna pour la Semaine Sainte et pour Pâques 1856. Dans les actes du saint ministère qu'il fit à cette occasion, nous retrouvons les noms des filles de l'ancien Bourgeois, le célèbre John Rowand. Le 17 mars, il baptisa Christianne, fille d'Alexis Bellecourt et de Nancy Rowand; la marraine fut Betsey Rowand. Le saint jour de Pâques, 23 mars, il fit quatre baptêmes, dont trois adultes: Jean-Baptiste Bruneau, âgé d'une cinquantaine d'années; Pierre Manitowikijik (Larocque), âgé d'une trentaine d'années; Marguerite, âgée aussi d'une trentaine d'années, femme de Jean-Baptiste Bruneau. Le lendemain fut encore marqué par quatre mariages. Le novice ne rentra auprès de son maître qu'après le 27 mars.

Moins de deux mois plus tard, nous retrouvons de nouveau le P. Lacombe au Fort Edmonton—du 10 au 18 mai. Cette fois. il n'y est pas seul, quoique lui seul, en sa qualité de curé, fasse les baptêmes et mariages: le P. Rémas l'accompagne, et tous deux sont en route pour le Lac la Biche, où Mgr Taché, pressé par le temps et ne pouvant pas facilement se rendre au Lac Sainte-Anne, leur a donné rendez-vous. Ils arrivent à la mission de Notre-Dame des Victires aux derniers jours de mai. Ils y trouvent un changement considérable. La résidence des missionnaires n'est plus auprès du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, là où se trouve aujourd'hui le village et la station du Lac la Biche; mais à sept milles plus loin, sur la rive sud du lac, à l'endroit où nous la voyons encore maintenant. Leur maison n'est pas encore achevée: les deux Pères arrivent à propos pour donner un coup de main, afin qu'elle soit terminée au moins pour l'arrivée de Sa Grandeur. En attendant, tous couchent sous la tente.

Mgr Taché arrive le 13 juin: ce jour-là même, la maison est prête à recevoir ses habitants, qui en prennent joyeusement possession et sont tous heureux d'y recevoir leur évêque.

Les cinq missionnaires goûterent ensemble un grand bonheur. Profitant de la présence des Pères du Lac Sainte-Anne, Mgr Taché voulut faire une cérémonie très solennelle, capable d'impressionner les pauvres habitants des bords du Lac la Biche. Un jour donc, après avoir déterminé les limites des terres de la mission, l'évêque, accompagné de ses quatre prêtres, chantant des cantiques, en fit la bénédiction. "Quelques fidèles. remarque le P. Tissot dans sa Notice sur cette mission. suivaient le clergé, ne sachant trop que penser de cette cérémonie, bien que Monseigneur la leur eût expliquée auparavant."

Bien vite les Pères du Lac Sainte-Anne reprirent le chemin de leur Mission, car nous les revoyons au Fort Edmonton dès le 21 juin. (1).

Cette visite au Lac la Biche fut sans doute la dernière sortie un peu importante du P. Lacombe pendant son noviciat. Le terme en arriva le 23 septembre. "C'est le 28 de septembre 1856, écrit-il dans ses Mémoires. qu'en la chapelle du Lac Sainte-Anne, entre les mains du R. P. Rémas, délégué du Supérieur Général, je prononçais mes voeux de religion et devenais Oblat de Marie Immaculée". (Mémoires, t. II, p. 62). (2).

(à suivre)

(1) La Vie du P. Lacombe par une Soeur de la Providence mentionne ce voyage, sans lui assigner une date précise, (p. 100). Sa Vie par Katherine Hughes n'en parle pas du tout. Mgr Taché le raconte dans ses Vingt Années de Missions. (Missions des Oblats, t. 5, p. 165-168).

(2) Il y a eu diverses opinions sur la date et même le lieu de la profession du P. Lacombe. On a écrit qu'il l'avait faite à Saint-Boniface, entre les mains de Mgr Taché. Dans sa Vie par une Soeur de la Providence (p. 94), il est dit qu'il la fit au Lac Ste-Anne, "le 17 septembre 1854 (sic), le jour de la fête de N.D. des Sept Douleurs". Dans son History of the Catholic Church in Central Alberta, p. 13, Mgr Legal donne comme date le 23 septembre 1856. La vraie date est le dimanche 28 septembre 1856. Nous en avons pour garans: la Notice du P. Lacombe sur le Lac Sainte-Anne, écrite en 1862-1863; ses Mémoires de 1890; et les registres de la Maison Générale des Oblats, à Rome. Le R. P. Morice, O.M.I., donne également la date du 28 septembre 1856 (l'Eglise dans l'Ouest canadien, t. II, p. 68); ainsi que l'auteur de sa Notice nécrologique, dans Missions des Oblats, 1929, p. 414.

Catéchisme des Caisses Populaires

Sociétés coopératives d'Epargne et de Crédit

Organisation de la Caisse

(Suite)

Pourtant, il y a de l'argent parmi nous; qu'en fait-on?

On le gaspille follement, faute d'institution populaire pour le recueillir. La Caisse est l'oeuvre qui vient ramasser ces sous, ces piastres, si étourdiment dépensés. Il en serait tout autre s'il existait une Caisse populaire dans chaque paroisse. Elle rendrait l'épargne beaucoup plus facile qu'elle ne l'est aujourd'hui, en la mettant à la portée de tous. La Caisse est comme un réservoir sûr, où l'épargne profite et d'où l'on peut la retirer en cas de besoin.

Que conclure de tout cela?

Qu'il faut commencer à nous organiser sur le terrain économique; que la Caisse est nécessaire pour stimuler l'épargne et la garder dans la paroisse. pour faire fructifier, activer et rendre productif le travail local.

L'argent est produit dans un endroit, qu'il y demeure, qu'il y travaille! Une paroisse n'est pas riche seulement de l'argent qu'elle produit; mais sa fortune s'accroit par celui qu'elle garde et emploie sur place.

CHAPITRE TROISIEME

De l'organisation de la Caisse

SECTION I

Formalités à remplir

Peut-on organiser légalement une Caisse populaire?

Oui, et cela depuis plus de 12 ans.

En vertu d'une loi?

Très certainement. La Législature Provinciale a accordé une loi généreuse consacrant l'existence légale de ces institutions.

Quelles sont les formalités à remplir?

Il faut d'abord au moins douze sociétaires possédant leurs droits civils.

Et ensuite?

Ensuite! . . . Déposer au greffe de la ville ou au bureau du secrétaire de la municipalité, une copie des règlements organisant une Caisse dans la paroisse.

Que faut-il débourser pour fonder une Caisse?

Pas un sou. Tout se fait gratuitement.

Et qui organise cela?

M. le Commandeur Alphonse Desjardins, l'éminent et dévoué fondateur des Caisses Populaires, l'économiste et le sociologue si bien connu au Canada comme aux Etats-Unis, ou tout homme qualifié que lui-même désigne. C'est lui qui en Amérique a organisé les premières sociétés coopératives de ce genre.

M. le Commandeur A. Desjardins, sans doute, est payé pour cela?

Il ne reçoit pas un sou pour tout son travail. Et, il n'en a jamais reçu.

Comment! quelqu'un qui travaille pour rien?

Mais oui! . . . nous sommes bien peu accoutumés à cela. Cependant, c'est tellement vrai que S. Em. le cardinal Bégin écrivait un jour à M. Desjardins: "Vous serez connu dans l'histoire comme l'apôtre de la coopération et des Caisses populaires en Canada. . ." Et un apôtre ne se fait pas payer! . . . C'est dire que M. le Commandeur est **un grand patriote et un grand catholique**, comme il a été justement qualifié aux applaudissements du congrès anti-alcoolique de Québec.

Et comment s'y prend-il?

Il fait trois assemblées distinctes: 1. Une première pour tous les paroissiens; 2. Une deuxième pour expliquer les statuts ou règlements, prendre les noms des futurs sociétaires, faire l'élection des officiers; 3. Une dernière assemblée de tous les officiers pour bien les instruire sur leurs nouvelles obligations.

Est-ce tout?

Non, il lui faut mettre le Gérant au courant de la comptabilité. Cela est très important.

Qui fournit les statuts ou règlements, ainsi que les autres pièces nécessaires à la fondation d'une telle Caisse?

M. Desjardins, et toujours gratuitement.

N'importe qui ne peut donc fonder une Caisse?

Certainement non. Il faut par-dessus tout craindre une personne sans expérience dans cette matière.

SECTION II

Comment se forment les capitaux

Comment formez-vous les capitaux de la Caisse?

Nous les formons: 1. Avec des parts sociales; 2. Avec les autres économies que les sociétaires confient à leur Caisse.

Qu'est-ce qu'une part sociale?

C'est la plus basse somme que doit verser tout individu pour devenir sociétaire. Cette somme peut être de $1.00, $2.00 ou $5.00.

Quel est le montant de ces parts sociales?

C'est l'assemblée générale des sociétaires qui en fixe le montant. La loi autorise des parts d'une piastre, mais généralement elles sont de cinq piastres.

Payables comment?

Dix sous par semaine ou 50 sous par mois, ou autres versements moindres, suivant que le décident les sociétaires eux-mêmes. Les parts peuvent aussi être payées d'un seul coup.

Y a-t-il quelque chsoe à ajouter dans le paiement des parts?

Oui, ordinairement la taxe d'entrée. Pour chaque part prise à la Caisse le sociétaire paie, disons, dix sous. C'est avec ces dix sous joints aux prélèvements annuels sur les profits nets que la société se constitue un **fonds de réserve** ou patrimoine. Cette taxe est augmentée de dix sous chaque fois que le boni annuel sur les parts est accru d'un pour cent à partir de 4 pour cent.

Qu'est-ce que ce patrimoine?

C'est ce que possède en propre la Caisse Populaire. Cet argent ne peut jamais être remis aux sociétaires. Les parts sociales. elles. et les petites économies peuvent l'être sur simple demande. Ce patrimoine fait la force et la solidité de la Caisse. Il est donc très important d'en avoir un et de l'accumuler aussi rapidement que possible.

Mais pourquoi mettre les parts de $5.00 et payables par de si petits versements par semaine ou par mois?

Pour donner à tous les honnêtes gens la facilité de devenir sociétaires. N'oubliez pas que c'est la banque du pauvre, de la femme et de l'enfant. Ces classes n'ont pas des centaines ou des milliers de piastres d'économies d'avance.

Y songez-vous, fonder une banque avec des sous?

Ce sont les sous qui font les piastres. . . Si nous les multiplions assez, ils formeront de gros capitaux. Les océans ne sont-ils pas formés de gouttes d'eau? . . . Les compagnies de tramway électrique, de bateaux traversiers ne payent-elles pas de gros dividendes? Et avec quels revenus? Des cinq sous versés par les voyageurs.

Ces parts peuvent-elles être retirées?

Certainement. Le sociétaire retire l'argent de ses parts, quand bon lui semble.

Avec intérêt?

Eh oui! Avec les boni payés à même les bénéfices à l'expiration de l'année sociale.

Qu'entendez-vous par boni?

C'est l'intérêt, le dividende payé sur les parts sociales qui prend le nom de boni, pour le distinguer de l'intérêt payé sur les économies ordinaires.

Quel nombre de parts peut prendre un sociétaire?

Le nombre en est fixé par l'assemblée générale des sociétaires. Il est proportionné aux ressources de la Caisse, de façon à ce qu'elle puisse être toujours en mesure de rembourser les parts d'un socitaire. Si le riche pouvait prendre des parts à volonté, il serait peut-être tenté de mener la Caisse à sa guise. En limitant le nombre de parts, le riche ne pourra donc jamais dominer par son argent. A Lévis. durant les premières années, un sociétaire ne pouvait prendre que 25 parts. Aujourd'hui. il peut en prendre 600, le nombre ayant augmenté parce que les ressources de la Caisse se sont accrues.

Vous avez parlé d'épargne pour former les fonds de la Caisse, qu'entendez-vous par cette épargne?

C'est l'argent dont le sociétaire a besoin pour les petites dépenses courantes, par exemple, pour payer ses taxes, ses provisions d'hiver ou pour des besoins prévus ou imprévus. Il est préférable de verser cela à la Caisse. L'épargne ordinaire, ne l'oublions pas, ne paie pas de taxe d'entrée.

Mais pourquoi déposer cet argent à la Caisse?

Pour la bonne raison que nous faisons beaucoup plus de dépenses inutiles quand nous avons de l'argent dans notre gousset. . ., ce gousset semble souvent percé.

Quelle somme peut-on ainsi verser?

Depuis un sou en montant, mais il faut être sociétaire.

(à suivre)

Aveu Sincère

—Avouez que vous autres, artistes, vous avez une tendance immodérée à vanter votre talent!

—Ça, c'est vrai. Je connais un tas de peintres qui s'imaginent peindre aussi bien que moi!

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:
Canada, un an.. ....$2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

RADIO

Programmes irradiés sous les auspices de la Commission canadienne de la Radiodiffusion.

Jeudi, 11 janvier

6.00 Skipper Jim
6.25 Nouvelles
7.00 Band Concert (Halifax)
7.30 Radio Theatre Giuld
8.00 Hands Across the Border
8.30 Nouvelles (Toronto)
8.35 Mount Royal Hotel Orchestra
8.45 Great Books of the 20th Century—Prof. Allison.
9.00 Foothills Echoes.
10.00 Rapsodies in Rhythm
10.15 Moonlight on the River

Vendredi, 12 janvier

6.00 Guy Watkins Orchestra,(Sask.)
6.25 Nouvelles, (Saskatoon)
7.00 Gypsy Rhapsody
7.15 Gentleman Jim
7.30 Symphonic Strings
8.30 Nouvelles
8.35 The Roundup Rangers (Wpg.)
9.00 Souvenirs (Moose Jaw)
10.00 Only a Rose
10.15 Heart Song (Winnipeg)

Samedi, 13 janvier

6.00 Under Eastern Skies
6.25 Nouvelles
6.30 Joyaux de la scène lyrique
7.00 Partie de gouret (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.35 Vancouver Hotel Orchestra
9.00 Moonlight on the Pacific
10.00 Royal Alexandra Orchestra

Dimanche, 14 janvier

12.00 Le trio lyrique (Montréal)
12.15 Discours
12.30 Canadian Grenadier Guards
1.00 N.Y. Philharmonic Orchestra
3.00 Vesper Hour
4.00 Discours
6.25 Nouvelles
6.30 Albert Pratz, violoniste
7.00 Opérette, Montréal ou Toronto
8.00 Château Laurier Musicale
8.30 Nouvelles
8.35 Halifax Philharmonic Society
9.00 Twilight Echoes from the Fireside

Lundi, 15 janvier

6.00 "Blackfoot Trails", Prof. Corbet
6.25 Nouvelles
7.00 Gaiety and Romance
7.30 Dance Moods (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.35 Moonlight on the River
9.00 Call of the North (Edmonton)
10.00 Heart Songs
10.15 German Band (Moose Jaw)

Mardi, 16 janvier

6.00 Violons et violoncelles (Edm.)
6.25 Nouvelles
7.00 Seville Fair
7.30 Sous les ponts de Paris
8.30 Nouvelles
8.35 Windsor Hotel Orchestra
9.00 Don Pedro and His Gypsies
10.00 "Sweethearts on the Air"
10.15 The Gamboliers

Mercredi, 17 janvier

6.00 The Serenaders
6.25 Nouvelles
7.00 Une heure près de toi (Mtl.)
8.30 Nouvelles
8.35 Moonlight on the River
9.00 Varieties (Saskatoon)
10.15 Violoniste (Saskatoon)

Une enquête de l'Action Nationale

Sur l'éducation nationale

L'Action Nationale vient de terminer sa première année d'existence. Forte de l'expérience acquise, elle voudrait mieux remplir encore, durant cette deuxième année, la tâche nécessaire qu'elle s'est assignée. Elle commencera en janvier une grande enquête sur l'Education nationale dont les différents articles paraitront de mois en mois. Les collaborateurs qui ont déjà accepté de participer à cette enquête sont: les abbés Lionel Groulx et Albert Tessier, le R. F. Marie-Victorin, MM. Hermas Bastien, René Chaloult, Esdras Minville, Arthur Laurendeau, Léopold Richer. On peut s'attendre à une série d'études sérieuses et pratiques. Les numéros de la revue ne sont pas en vente dans les librairies. Il faut s'abonner pour les recevoir. (S'adresser à l'Action Nationale, La Palestre, 840 rue Cherrier, Montréal, $2.00 l'abonnement annuel). Les abonnés de 1933 qui veulent profiter de cette enquête feraient bien de renouveler aussitôt leur abonnement.

—oOo—

MONTREAL.—Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 21 décembre, 1933, se sont élevées à $2,817,254 contre $2,710,347 durant la semaine de 1932 correspondante, une augmentation de $106,907.

Les conditions de travail en Russie

M. Allan Monkhouse, ingénieur de la grande firme d'électricité Metro-Vickers, vient de publier à Londres, en un volume de 350 pages, les observations qu'il a faites en Russie où il était employé de 1911 à 1933. Voici un résumé de ses dernières pages:

Les succès obtenus par les Soviets dans l'exécution de leur plan ont été acquis à un prix tel qu'il reste à voir si la nation peut oui ou non y faire face. Les peuples de l'U.R.S.S. dans leur ensemble ont commencé la grande tâche du plan avec un enthousiasme considérable, malgré qu'ils sussent qu'il nécessiterait de grands sacrifices de leur part.

Le nombre total des Russes qui travaillent actuellement sous la surveillance de la Gpu, atteint probablement plusieurs millions dont au moins les trois-quarts sont "employés" dans les camps de travaux forcés tels que ceux de Kuznetzstroi et du canal de la Mer Blanche à l'exécution desquels près d'un quart de million de citoyens soviétiques détenus ont été forcés de travailler. Paysans et koulaks forment la main d'oeuvre. Quant aux ingénieurs, techniciens et autres personnes instruites tombées au pouvoir de la Gpu, ils sont dans certains cas soumis pendant des semaines et des mois au régime de l'isolement au cours desquels ils ont à subir des interrogatoires prolongés et sont l'objet de menaces, quoiqu'ignorant pour quel "crime" ils ont été arrêtés. La Gpu déclare ouvertement que cette période préliminaire a pour but de "briser" leurs victimes. Finalement, la Gpu les place dans des bureaux techniques où ils doivent travailler sous bonne garde et constante surveillance.

Lorsque M. Litvinoff a parlé de l'absence de chômage en U.R.S.S. à la Conférence économique de Londres, il était ignorant sans doute du chômage qui résultait des considérables réductions de personnel faites à cette époque dans les usines et il n'a pas tenu compte des citoyens, chômeurs totaux ou partiels, dans les prisons et les camps de détention de la Gpu, qui, à eux seuls, comprennent probablement autant de monde que le total des chômeurs enregistrés en Grande Bretagne.

Le jour de l'ouverture du Canal de la Mer Blanche, des dizaines de milliers de victimes de la Gpu, qui y avaient été employés, ont été amnistiées; en d'autres termes la Gpu tira de force hors de leurs villages près de 200,000 citoyens plus ou moins innocents, les força à travailler dans des conditions épouvantables, puis en les amnistiant, se déchargea de la responsabilité d'assurer des moyens d'existence à ceux qui avaient survécu. Pareilles conditions ne sont pas limitées au canal de la Mer Blanche à la Baltique. "Le nombre actuel de ceux qui travaillent dans les camps forcés de la Gpu est sans aucun doute plus grand que la population esclave des Etats du Sud pour la libération desquels Abraham Lincoln combattit."

La Gpu ne se rend pas compte qu'en déportant par millions des paysans les meilleurs et les plus expérimentés pour les faire mourir dans ces camps, qu'en arrêtant en masse des ingénieurs et des techniciens expérimentés dans toutes les branches de l'industrie, elle fait plus pour saboter les plans du gouvernement soviétique que ce qui pourrait être fait par n'importe quelle organisation contre-révolutionnaire secrète. Les rapports les plus simples entre les ingénieurs et techniciens étrangers et leurs collègues russes les exposent les uns et les autres aux soupçons de la Gpu et des autorités.

M. Monkhouse déclare que l'impression qu'il désire communiquer à ses lecteurs est celle de conditions paradoxales. "Il est possible, écrit-il, de trouver aujourd'hui en U.R.S.S. beaucoup de résultats bons et dignes d'admiration, mais, d'autre part, il se passe beaucoup de choses dans ce pays, qui sont si éloignées de nos idées de morale chrétienne et des sentiments décents qu'aucun mot n'est assez fort pour condamner les actes de ceux qui sont responsables de cet état de choses."

—oOo—

La campagne canadienne et l'esprit social

Notre peuple a hérité de la Vieille France d'un esprit social chevaleresque et chrétien qui s'est admirablement développé en terre canadienne. Cet esprit qui a caractérisé notre race au cours de trois siècles, on le retrouve encore bien vivant dans nos campagnes. On a dit que l'esprit social de nos pères rappelait celui des chrétiens de la primitive Eglise. La fraternité, la charité, l'hospitalité, l'assistance mutuelle, le respect de l'autorité sont choses sacrées chez nous. Ainsi, il faut voir comment on comprend et pratique la fraternité dans nos paroisses rurales. En toutes occasions, aux jours heureux, comme aux heures d'épreuves et de deuil, nos Canadiens savent fraterniser avec une touchante sincérité. On est toujours empressé à s'entr'aider. Quelqu'un a-t-il un travail pénible ou difficile à accomplir, vite les voisins et les amis accourent, ils offrent leurs bras, et on travaille ferme et gaiement. Nos paysans sont charitables. Il y a toujours dans chaque foyer la part du pauvre et la paillasse pour le **quêteux** qui vient de loin. Les cas de misère, très rares à la campagne, sont soulagés avec empressement. On ne fait pas en vain appel à la charité de notre classe rurale en faveur des oeuvres religieuses et sociales. Et que dire de la généreuse hospitalité de l'habitant canadien; elle est devenue proverbiale. Avec quelle fierté il invite son hôte à prendre la place d'honneur à la table familiale autour de laquelle se pressent douze à quinze enfants. La politesse et les bonnes manières ont conservé leur cachet bien français. Nos ruraux sont restés "un peuple de gentilshommes". . . . . . de l'ordre, notre peuple agricole a gardé le respect de l'autorité civile et religieuse. Il comprend la nécessité d'une hiérarchie au sein de toute société organisée. Il est content de son sort et il sait l'améliorer dans une évolution laborieuse, intelligente et pacifique. Son coeur n'est pas ouvert à l'envie et à la haine des riches et des dirigeants. L'égoïsme, l'individualisme, pas plus que le communisme et les autres erreurs sociales n'ont pu prendre racine en Canada français. Ce vaste et irrésistible mouvement de colonisation, de fondation de paroisses qui déborde les cadres des vieux centres agricoles et même de nos frontières, c'est l'oeuvre de nos ruraux. Aujourd'hui comme autrefois, l'esprit social et la pensée apostolique se confondent dans un effort commun. Pionniers et missionnaires rivalisent de zèle pour faire rayonner au loin l'influence française et la civilisation chrétienne.

Le bon esprit de nos gens n'est pas étranger au merveilleux développement industriel qui met partout en valeur nos immenses richesses naturelles. Les capitalistes trouvent chez nous en plus des ressources matérielle, des garanties morales très précieuses dans un temps où l'ordre social est partout ébranlé par la propagande révolutionnaire. Ce bel esprit social qui nous procure la paix, l'ordre, le bonheur par surcroît, nous apporte la richesse, il faut le conserver et le défendre avec courage, sagesse et clairvoyance. Les tristes expériences sociales que font actuellement tant de nations déchristianisées doivent nous convaincre que nous n'avons pas à rougir du fidèle attachement de notre peuple à la vieille société chrétienne. Soyons fiers de proclamer bien haut la grande leçon d'esprit social que donne "cette élite obscure de la patrie."

Paul Tardivel.

Les forces catholiques

Ce qu'elles sont au Canada.—Comment elles sont constituées.—Le groupe catholique français est le plus important.—Le français, véhicule de catholicisme.—Progrès remarquables.—Une puissance avec laquelle il faut compter.

L'exposé que nous avons fait des statistiques catholiques canadiennes aura pu paraitre aride à quelques-uns. Il importait cependant d'en faire une étude détaillée, de tirer des données officielles, sans aucunement les torturer, les précieux renseignements qu'elles contenaient. Une seule préoccupation nous a guidé: celle de faire ressortir la vérité, d'établir les faits, tels qu'ils sont.

Dans leur ensemble, les constatations que nous avons faites n'ont rien d'inquiétant; elles sont, au contraire, encourageantes et réconfortantes.

Au cours des dix dernières années, le catholicisme, au Canada, a continué sa marche ascendante. Les catholiques canadiens sont, aujourd'hui, au nombre de 4,285,388. Ils forment 41.30 pour cent de la population totale.

* * *

Les catholiques de langue française, au nombre de 2,849,089, forment le groupe le plus fort, le plus consistant, celui dont le catholicisme est le plus rayonnant et qui donne à l'Eglise les plus vastes espérances.

De cela, il ne faut point s'étonner. L'histoire de la naissance et des progrès du catholicisme au Canada est intimement liée à celle du développement et de l'épanouissement de la race française en ce pays. Les Canadiens français sont les précurseurs et les ainés de l'Eglise canadienne. Ce sont des prêtres et des évêques de sang français d'abord et surtout, qui ont conquis à l'Eglise ce superbe domaine que nous admirons aujourd'hui; leur apostolat a rayonné de l'Atlantique au Pacifique; il s'est étendu de l'Extrême-Nord à la Louisiane, au Texas, à l'Est et à l'Ouest américains; il se déverse aujourd'hui sur les continents étrangers.

Avec ses diocèses, ses nombreuses paroisses, ses instituts religieux, ses oeuvres innombrables d'éducation, de bienfaisance, de groupement professionnel et de relèvement social, le Canada français est un foyer intense de catholicisme où s'approvisionnent largement séminaires, noviciats, couvents.

Le groupe catholique français ne doit presque rien à l'apport extérieur. De quelques milliers en 1760, il a atteint le chiffre que l'on sait. Ce magnifique épanouissement, il le doit uniquement à sa propre vitalité, protégée des dangers qui la menaçaient par un inébranlable attachement aux traditions religieuses et nationales.

On ne répètera jamais trop que la langue maternelle a été la gardienne de sa foi. Point n'est besoin, à ce sujet, d'aller chercher des preuves dans les groupes extérieurs. Nous les trouvons chez lui. En effet, comment expliquer qu'en dehors de la province de Québec il y ait 65,652 protestants sur 657,931 personnes d'origine française, lorsque, dans Québec, il n'y en a que 12,249 sur 2,270,059? Il faut avouer que, chez nous, l'isolement, la perte de la lagnue, la dénationalisation, l'ambiance anglo-protestante ont causé des ravages, moins importants peut-être que chez les autres groupes catholiques, mais des ravages quand même.

Un Canadien français qui garde sa langue conserve la foi. Celui qui la perd s'expose à l'apostasie. Un de nos plus grands efforts doit donc être de conserver et de propager cette force bienfaisante au service de la vérité religieuse, cette citadelle du catholicisme. Ce ne devrait pas être une tâche impossible dans un pays où la langue française est langue officielle, où elle a des droits protégés par la Constitution et défendus déjà par trois millions de sujets!

* * *

Tout en étant moins importants, les autres groupes catholiques canadiens sont intéressants. Ils sont nos frères, nos coreligionnaires; ils ont acquis des mérites; ils doivent demeurer et se développer.

Les catholiques d'origine britannique sont au nombre de 691.459: ils doivent leur augmentation numérique à l'accroissement naturel et à l'immigration.

Les éléments exacts de comparaison nous manquent pour marquer quel a été leur progrès réel de 1921 à 1931. Cependant, si l'on tient compte de la proportion actuelle des catholiques chez les citoyens d'origine britannique et qu'on l'applique aux statistiques de 1921, on constate que leur augmentation, au cours de ces dix années, a été de 66,805, soit de 10.68 p. 100. Cette proportion est faible si on la compare à l'augmentation du groupe catholique français qui est de 19.37 p. 100 et à celle du groupe catholique étranger qui est encore plus forte. L'usage constant de la langue anglaise, qui entraine fatalement les fréquentations protestantes, les mariages mixtes et la lecture d'une littérature neutre ou anticatholique, a certainement enrayé le progrès du catholicisme chez nos coreligionnaires de langue anglaise. Lorsque les Irlandais d'Irlande voient dans le retour à l'idiome national un moyen de préserver leur foi ancestrale et qu'ils engagent les Irlandais exilés à les imiter, ils ont parfaitement raison: la langue anglaise n'est pas, pour ceux dont elle n'est qu'une langue empruntée, un véhicule de catholicisme.

* * *

Cette constatation s'applique également aux catholiques canadiens d'origine étrangère qui sont au nombre de 744,840, dont la plupart sont des immigrants d'arrivée récente.

Si l'on veut les garder catholiques, le plus pressé est de leur fournir un clergé national qui leur donnera l'enseignement religieux et la prédication dans leur langue maternelle. C'est d'ailleurs ce qui s'est fait dans l'Ouest pour les Ruthènes et ce qui s'accomplit à Montréal et dans un grand nombre de diocèses.

Avec le temps, ces immigrants se familiariseront avec l'une ou l'autre des deux langues officielles; au point d'en adopter une comme leur langue maternelle. Partout où c'est possible, et dans les meilleurs intérêts du catholicisme, ne conviendrait-il pas de les porter vers les groupes français, où leur foi courra moins de dangers de disparaitre ou de se pervertir?

Il ne faudrait pas, sous le faux prétexte que la langue la plus commune sera nécessairement le véhicule le plus rapide et le plus sûr du catholicisme, prendre le meilleur moyen d'entraver le progrès de la foi dont on se fait le défenseur.

L'expérience du passé et les faits que révèlent les dernières statistiques sont assez éloquents et assez convaincants pour décider qui que ce soit à renoncer à des préjugés vains et dangereux, à tenir compte enfin d'une réalité éblouissante et à y conformer ses actes.

* * *

A l'heure actuelle, les catholiques forment le groupe religieux le plus important du pays. Ils constituent une force dont nous devons être fiers. Cette force est appelée à grandir car elle est formée, dans sa plus grande partie, de races prolifiques.

Les groupes qui la composent doivent avoir des points de contact entre eux, serrer leurs rangs, se respecter s'aimer, s'entr'aider, travailler en commun, présenter un front uni aux gouvernements, aux législateurs, aux éléments corrupteurs de la famille et de la société.

Unis dans la justice et dans la charité, ils seront une puissance avec laquelle il faudra compter.

Charles GAUTHIER.
—Le Droit.

Propriété industrielle

Et les Canadiens-français

Liste de brevets d'invention, marques de comerce, dessin de fabrique et droits d'auteurs accordés par le Bureau des Brevets d'Ottawa aux Canadiens-français durant le mois de décembre, 1933. (Service du "Bureau Technique Albert Fournier", Procureurs de Brevets d'invention de Montréal.)

Brevets d'invention

337,741, M. Colas et H. Courtois de Montréal, "Contrôle de circuit". 337,742, C. Bagordo et A. Lévesque de Ste-Foye, P.Q., "Style-combiné". 337,750, S. K. David de St-Gabriel de Brandon, P.Q., "Tonique pour les cheveux". 337,915, T. Brunet de Jogues, Ont., "Appareil à fumer le tabac". 338,092, J. S. D. Bellerive de Ste-Agathe des Monts, P.Q., "Manche d'outil". 338,096, Louis H. Champagne de Haileybury, Ont., "Machine à hacher les pommes de terre". 338,102, W. Dubé de Montréal, "Machine à redresser les roues". 338,128, A. Savignac de Montréal, "Chicane de poêle".

Marques de commerce

A. Bédard d'Outremont, P.Q. Mots: "Belle of Paris" et "WalkRite", pour la vente de chaussures.

Alphonse Raymond de Montréal. Mot: "Lucerne", pour la vente de confitures, etc.

R. Brosseau et J. R. Desjardins d'Outremont, P.Q. Mot: "Arch Reviver", pour la vente de chaussures.

Dessin de fabrique

J. W. Poirier de Rouyn, P.Q. "Abat-jour de lit".

Droits d'auteurs

"Sous les plis du drapeau blanc" par Eugène Achard de Montréal.

"Manuel d'agriculture" par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.

—oOo—

Madame.—Comment, Marie, vous vous pavanez dans le salon.

Marie.—Mais, madame, vous êtes tout le temps à la cuisine, faut bien que je me case quelque part.

La bonne.—Madame, dois-je dire: "Le déjeuner est servi" ou bien "le déjeuner est prêt"?

Madame.—Si c'est comme hier, ma fille, vous direz: le déjeuner est raté.

—Mabel, marions-nous!"

—C'est très bien quant à moi, mais quelle est celle que vous voulez épouser?

Le Père Pro

Drame en trois actes du R. P. Antonio Dragon, S.J.

L'on peut augurer de l'immense succès qu'aura cette pièce, en se rappelant l'enthousiasme universel qui salua la publication de la biographie du Père Pro par le même auteur. Peu de temps après sa mise en vente, elle était traduite presque dans toutes les langues.

Un succès analogue attend, nous l'espérons, le nouveau travail qui est comme le complément de la biographie.

Dans la vie merveilleuse du grand martyr, le Père Dragon a saisi ce qui donnait matière à un drame des plus palpitants.

Il nous montre l'apôtre irréductible du Christ-Roi. Fort de sa foi et de son espérance au martyre, le héros poursuit, malgré tous les dangers, son ministère d'apôtre et de prêtre.

Traqué par plusieurs détachements de police, il joue à l'insaisissable, file entre leurs doigts, continuant, aidé de jeunes gens héroïques, son action rédemptrice.

Mais bientôt une lâche conspiration tend ses filets autour de lui, le forçant de varier son mode d'apostolat. Apôtre du Christ-Roi, il le sera dans un cachot, puis devant les fusils des soldats.

Sans aucune forme de procès, et à l'instigation de Callès, le général Roberto Cruz, inspecteur de la police mexicaine, le condamne à mort sous le faux prétexte de complicité dans l'attentat contre le général Obrégon.

L'entourage du général Cruz se révolte dans la perspective d'une infamie aussi grande. Vittorio Cruz supplie son père de ne pas tremper ses mains dans le sang de l'innocence.

Il importait que le Père Pro et son frère Umberto donnassent leur sang pour le Mexique et pour le Christ-Roi.

C'est sur cette dernière phase du drame que le livre se ferme, par un dernier cri: "Vive le Christ-Roi".

—oOo—

—Vous ne me connaissez pas, M. Dupont?—Vous n'êtes pas physionomiste. . .

—Je suis physionomiste. . . mais je ne suis pas M. Dupont.

Lisez et faites lire *La Survivance* le seul journal français de l'Alberta

—Pouvez-vous me dire où habite M. Rapaille?

—Rapaille? Rapaille? Je le connais très bien de vue, mais pas du tout de nom.

—oOo—

L'homme n'est qu'un ver. Il vient, s'agite un peu, puis un quelconque poulet le gobe.

—oOo—

Le papa.—Pourquoi lis-tu ce livre sur la manière d'élever les enfants?

Toto.—C'est pour voir si on m'élève bien.

—oOo—

Si tu vois ton maître en colère, va faire un tour et laisse-lui deux heures, pour qu'il puisse reprendre son sang-froid.

—oOo—

—Quel temps affreux!

—Superbe! Je suis marchand de parapluies.

La vie en Alberta

Couvent Notre-Dame
MORINVILLE

Français

Grade XI: Mlle Yvonne Desmarais.
Grade X: Mlle Maria Lafond.
Grade IX: Mlle Jeanne Guy.
Grade VIII: M. Emilien Dupuis, Mlle Thérèse Pelletier.
Grade VII: Mlle Alice Trottier, Mlle Jeannette Rousseau.
Grade VI: Cécile Meunier, Georgette De Tonancourt.
Grade V: Aline Caouette, Etienne Allarie.
Grade IV: Pauline Lajoie, Claire Trottier.
Grade III: Jeannette Dupuis, Hervé Saint-Onge.
Grade I: Laurent Meunier, Armand Allarie.
Grade I: Jeanette Lamoureux, Constance Thériault.

Anglais

Grade XII: Mlle Patricia Goodman, Mlle Mildred Hynse.
Grade XI: Mlle Edith Steffes, Mlle Mathilda Kaup.
Grade X: Mlle Cécile Dupuis, Mlle Maria Lafond.
Grade IX: Mlle Jeanne Guy, Mlle Aurore Létourneau.
Grade VIII: Mlle Eléonore Létourneau, M. Emilien Dupuis.
Grade VII: Mlle Aurore Rivet, Mlle Jeannette Ruosseau.
Grade VI: Alice Trottier, Cécile Meunier.
Grade V: Etienne Allaric, Léonie Létourneau.
Grade IV: Marguerite Tailleur, Pauline Lajoie.
Grade III: Françoise Bellerive, Marguerite Meunier.

MORINVILLE

Ouf, il fait froid et la température de nos fêtes a été si glaciale que plusieurs ont eu peur de se geler la figure en bravant le vent qui soufflait par cette température de 35 et de 40 degrés. Tout de même l'assistance à la messe du Jour de l'An et de Noël a été fort convenable. . . Nous nous rappellerons longtemps l'année 1933. par l'automne tout à fait extraordinaire qu'elle nous a apporté et aussi par les avents qui se sont passés à grelotter. C'est ainsi que les années, ainsi que les jours se succèdent sans se ressembler.

L'année nouvelle a débuté sous les frimas et nous sommes anxieux de savoir si le beau soleil de l'Alberta ne viendra pas nous réchauffer de ses rayons, d'ici à quelques jours. . .

Clarence Steffes conduisait Catherine Krauskogh à l'autel mercredi dernier, le 3 de ce mois. La cérémonie de mariage fut tout à fait imposante et de nombreux parents et amis s'étaient rendus à l'église pour l'occasion. C'est dire que le nouveau couple emporte avec lui les voeux de notre population pour son bonheur et sa prospérité.

La période des fêtes nous a amenés plus d'un visiteur et il nous a fait plaisir de revoir plusieurs figures amies qui autrefois faisaient partie de notre population. La Providence peut nous disperser pour une raison ou une autre, mais Elle ne saurait faire oublier les amis du bon vieux temps.

Nos élèves du couvent ont repris leurs classes mardi dernier et à l'instant seront plongés dans leur livres. Ceux du collège des Jésuites et du Juniorat sont encore à jouir de leurs vacances et dans quelques jours reprendront le chemin d'Edmonton. Ce sera pour la gent écolière la deuxième période de l'année, celle où l'on approfondit davantage les matières sérieuses, celle également où l'on prend parfois la décision qui oriente toute une vie.

Baptême. Marie Jeanne Hélène, enfant de George Champagne et de Maria Tellier. Fernand Champagne et sa soeur Simone ont été parrain et marraine.

Samedi prochain, durant la soirée nous aurons notre débat sur l'utilité des vieux partis politiques. MM. Julien et Tellier soutiendront que notre système de partis politiques est contraire aux meilleurs intérêts du peuple canadien. MM. Croteau de Legal et Arthur Lessard d'Edmonton défendront l'opinion contraire. Nul doute que la soirée sera intéressante à plus d'un point de vue et notre salle devrait se remplir pour l'occasion.

Notre nouveau gérant de l'Hôtel Alberta a pris possession de ses quartiers et s'est mis à la disposition de notre population. Nous aimons à croire qu'il fera un maître d'hôtel idéal et que toujours il ne méritera que les éloges de nos concitoyens si avides de paix, de transquillité et d'ordre. D'ailleurs la réputation qui l'a précédé à Morinville, semble indiquer que telle sera son administration.

M. Omer Paiement s'est retiré dans une de nos maisons du village en attendant . . .d'autre chose.—Corr.

Ce courrier est arrivé trop tard pour être publié la semaine dernière.
—La rédaction.

RAHAB

Mme Thomas Louis Thivierge était de retour parmi nous après avoir été passer les fêtes avec sa mère qui demeure à Falher.

Etaient aussi de retour parmi nous Mme Léopold Girard ainsi que sa soeur, Mlle Rose-Alba Girard qui sont allées passer les fêtes à Spirit River, chez des connaissances. Parties quelques jours avant Noël, elles nous revinrent pour les Rois.

Mme Jos. Prime Girard nous arrivait dans le même temps après cinq mois de travail à Spirit River.

A l'occasion de l'année qui commence, nous offrons nos meilleurs voeux de prospérité à la "Survivance" et souhaitons santé, joie et bonheur à notre population canadienne française de l'Alberta.—Corr.

FALHER

Décès. Le 29 décembre s'éteignait subitement Mme Mazélie Roy, épouse bien-aimée de M. Omer Aubin, à l'âge de 56 ans.

Une maladie douloureuse mais non dangereuse ne faisait pas prévoir un dénouement fatal. La mort vint la surprendre et abréger sa vie de dévouement et de sacrifices. Comme les pionniers falhériens, elle a connu et supporté chrétiennement les déboires des premiers temps de la colonie. Nul doute que là-haut sa couronne de sacrifices s'est changée en une couronne de gloire. Elle repose pieusement dans le cimetière paroissial à côté de son regretté frère, feu Onésime Roy. le dernier qui nous a dit un éternel adieu. Près de ces fosses trop vite creusées, agenouillons-nous pour pleurer la disparition de ces énergiques pionniers trop tôt ravis à la tendresse des leurs. Tous deux laissent comme précieux héritage spirituel l'exemple de leurs vertus.

La regrettée défunte laisse pour pleurer sa perte un époux éploré, M. Omer Aubin; trois garçons, Willie, marié à Mabel Stanton, résidant à Banff, Alfred, marié à Béatrice Lorrain, et Arthur marié à Odile Aubin; tous de Falher; deux filles, Marie de St-Omer du Sacré-Coeur (Berthe), chez les Soeurs Ste-Croix, St-Laurent, Montréal, et Marie-Ange. Quatre soeurs: Delima Roy, épouse de M. Ephrem Boisvert, Rose, épouse de M. Paul Anger, Léontine, épouse de M. Delphis Desjourdis, et Loéda, épouse de Teddy O'Coing; deux frères, Joseph Roy, époux de Exilda Berthiaume, Ulric, époux de Antoinette Deslauriers, une belle-soeur, Mme Rebecca Aubin, épouse de feu Onésime Roy; plusieurs cousins et cousines, neveux, nièces et petits-enfants.

D'imposantes funérailles eurent lieu le 2 janvier et malgré un froid intense toutes les religieuses Soeurs Ste-Croix, un grand concours de parents et d'amis avaient voulu donner une dernière marque d'estime à celle qui est trop tôt disparue. La dépouille mortelle fut conduite par ses fils: Alfred et Arthur; ses neveux, Joseph Aubin, Lucien Beaudoin, Ulric et Théodore Roy. Le porteur de la croix était son neveu Adélard Giroux.

Tous nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille si douloureusement éprouvée.

Remerciements. M. Omer Aubin se fait un devoir de remercier très sincèrement toutes les personnes qui lui ont. témoigné de la sympathie soit par assistance, offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, assistance aux funérailles.

La Survivance offre à la famille en deuil ses sincères condoléances.

Mariage. M. Paul Sicotte, caissier de la Banque Canadienne Nationale dont les parents demeurent à St-Pierre, Manitoba, est parti pour Edmonton, où son mariage a eu lieu le 5 janvier avec Mlle Marie-Paule Bélanger, fille de M. et Mme docteur Bélanger, de St-Pierre, Manitoba.

Aux nouveaux époux nos meilleurs voeux de bonheur.

Mme Rebecca Bérubé est partie pour passer quelque temps en promenade à Legal chez son fils et son frère. Nous lui souhaitons bon voyage et prompt retour.—Corr.

PLAMONDON

A la fin de décembre, nos jeunes gens ont donné un très bon concert au profit de l'église. Une température excessivement froide n'empêcha pas la population de remplir la salle. C'est que nos jeunes avaient depuis quelques jours activé beaucoup d'enthousiasme, de concorde, de dévouement à l'église. M. Elmer Plamondon était le bout-en-train de la soirée, secondé par toutes les bonnes et joyeuses volontés.

Une décoration nouvelle de la scène, de nombreuses pièces, récitations, chansons, parties d'orchestre inédites, des instruments de musique inconnus des savants; des ventes à l'enchère pour les ombres, les goûters, les pommes, les riens, le concours bienveillant des jeunes filles; tout contribuait à répandre une gaîté franche que plus d'un citadin aurait enviée.

Merci à qui de droit.

Le 24 décembre fut baptisé J. Eugène Plamondon, enfant de M. et Mme Théodore Plamondon. Parrain et marraine M. D. Plamondon et Mlle A. Cyr, R.N.

Le 25. J. Roger, enfant de M. et Mme Alfred Plamondon. Parrain et marraine M. et Mme M. Plamondon.

Le 26. J. Paul Emile, enfant de Walter Richard décédé cet été, et de Mme Richard.

Il y a eu en 1933, dans Plamondon. 31 baptêmes. Les jeunes filles ayant résolu d'attendre d'avoir 18 ou 20 ans pour se marier. il n'y a eu cette année que 2 mariages. Notre cimetière par contre, a vu 9 sépultures.

La coqueluche se répand encore. Elle a emporté dernièrement un enfant d'un mois. de M. et Mme Clifford Gauthier. Un mal inconnu enleva un enfant de six jours à M. et Mme Clarence Gauthier, aussi à la fin de décembre.

L'année 1934 commence heureusement. M. A. Lorraine, la douzième enfant de M. et Mme Napoléon Gauthier a été baptisée le 4 janvier, née à la veille. Les parrain et marraine furent Albin et Grace Gauthier frère et soeur de l'enfant.

Chez M. Damase Dragon naquit il y a quelque temps un seizième enfant à M. et Mme Arsène Duperron, de Wandering.—Corr.

ATHABASCA

La messe de minuit comme les années passées eut lieu dans notre église Saint-Gabriel, qui était, pour la circonstance, très bien décorée. Cette messe fut chantée par le R. P. Lavallée. Le choeur de chant était dirigé par M. J. B. Blanchard et Mme O. Farrell était à l'orgue. L'assistance malgré le froid qui sévissait fut assez nombreuse et tous s'approchèrent pieusement de la sainte table.

A la messe du jour, un choeur d'enfants s'acquittèrent du chant et ce fut vraiment touchant d'entendre ces jeunes voix d'enfants chanter si admirablement nos si beaux cantiques d'autrefois et qu'il fait toujours si bon entendre. Ces enfants ainsi que le R. P. Lavallée qui les exerça méritent réellement toutes les félicitations.

Le Jour de l'An, la messe fut chantée par le R. P. Desmarais qui présenta à ses fidèles ses souhaits sincères de bonne et sainte année tant en anglais qu'en français.

Aujourd'hui la température s'adoucit et ce n'est que temps, car depuis trois longues semaines que nous avons du froid, nous avions certains matins du 50 et 58 sous zéro.

Le "Bonhomme Hiver" s'est même permis d'endommager maints nez et oreilles, malgré les précautions prises.—Corr.

GIROUXVILLE

Caboose et transport.—Notre ami, le correspondant de Legal, signale à sa manière le mode de transport de nos gens de campagne; "maisonnettes ambulantes sur traîneaux". Typique de voir ce défilé chaque dimanche, etc. C'est chaud, telle est l'expérience faite par le dit correspondant. Très-bien!

Mais, ajouterai-je, sait-on que vers 1870, lors des troubles de Riel, les Mennonites établis sur les deux cotés de la ligne frontière entre le Dakota Nord et le Manitoba faisaient usage de semblables équipages pour se mettre à l'abri du vent et du froid? Le fait est relaté dans une correspondance de Sir Chas. Tupper, alors délégué au Manitoba pour s'enquérir des faits et tâcher d'apaiser les esprits. Le chemin de fer alors n'allait pas plus loin qu'à la Grande Fourche, N.D. (Grand Forks) et de là à St-Norbert, chef-lieu des troubles, environ 75 milles, le trajet dut être fait en traîneau. C'était en fin de novembre et la neige couvrait déjà la prairie. Le Dr Tupper dut avoir recours à ce moyen de locomotion qu'il trouva très pratique. . . et de là aux autres habitants des alentours et plus tard, des autres provinces.

Et ici, nous en voyons de toutes sortes, à partir du luxueux coupé Ford installé sur traîneau jusqu'à la boîte rectangulaire en gros carton, en toile de tente et même en grosses planches d'épinettes. Ces dernières sont chaudes aussi, mais surtout pour les chevaux qui sont obligés de véhiculer de telles charges.

Radio.—Avec grand plaisir nous avons entendu M. Louis Normandeau, agent du Wheat Pool dans une causerie bilingue sur le sujet favori. La réception était bonne, malgré, comme toujours, l'interférence du poste de Mexico qui ne manque pas de faire ses siennes chaque fois que les oreilles des compatriotes de l'Alberta sont plus attentives. En passant, pourquoi nos organisations nationales, sociales, etc. ne nous donneraient-elles pas chaque semaine, disons, un petit quart d'heure de français sur les questions qui intéressent le public écouteur de langue française qui est plus nombreux qu'on ne pense. On nous dit qu'il ne s'agirait que de le demander. Il y aurait cependant une condition de notre part, à savoir, de remercier par un mot d'appréciation au poste ou à l'organisation en charge.

Rester Français.—Conclusion d'un magistral article du distingué recteur de l'Université Laval, Mgr Camille Roy, paru dans la revue "Les Etudes" de Paris.

"Nous n'avons aucune répugnance, nous Canadiens-français, à construire des manufactures et à conquérir la fortune; nous n'oublions pas que la France, si idéaliste et si spirituelle, est la plus riche nation du monde. Mais nous croyons vraiment que ce n'est pas sur un monceau d'or ou sur un seuil d'usine que se trouve le point d'appui de notre influence canadienne française en Amérique. Nous croyons plutôt en notre vocation traditionnelle. Et le tremplin d'où s'élance, d'où doit monter notre effort vers l'avenir, c'est la vertu française de notre race. Et nous essayons par nos disciplines, par nos enseignements, par nos discours et par nos oeuvres, de répandre autour de nous la lumière spirituelle qui nous est confiée.

C'est cela, c'est tout cela, notre suprême raison canadienne de vouloir "rester Français".—Corr.

CALGARY

Bulletin paroissial. Dimanche le 14. messe "Omnis terra", du 2ème dimanche après l'Epiphanie.—Elle ne se trouve pas dans le paroissien noté—, il y a Gloria et Credo. 2ème Oraison S. Hilaire, 3ème Oraison S. Félix, de Oraison pour le pape, préface de la Ste-Trinité.

Pour bien entendre la sainte messe, il faut être uni avec le célébrant par l'intention, par les prières et par les cérémonies liturgiques. Il n'est donc pas suffisant d'être présent de corps pour profiter des fruits extraordinairement salutaires de l'acte le plus solennel et le plus parfait en lui-même de la religion. Etre présent de corps simplement, cela ne fait que répondre à l'obligation d'assister à la messe le dimanche et les fêtes. Mais un paroissien sérieux dans ses démarches de catholique, n'a pas rien qu'à coeur d'éviter le péché qu'il ferait contre le commandement de l'Eglise qui l'oblige à se rendre à la messe, à y conduire son corps pour ainsi dire par la main, mais il s'explique que ce commandement de l'Eglise sert de garantie avant tout au plus grand commandement de la loi divine "Un seul Dieu tu adoreras". C'est lui-même, c'est l'esprit qui adore et voilà pourquoi le saint sacrifice demande l'attention, l'union et l'intelligence des assistants.

Le Bulletin, selon les occasions, tâche d'aider les fidèles à bien participer à la messe, par l'explication de l'une ou l'autre de ses parties. Cette fois, il veut attirer l'attention sur une des oraisons plus particulièrement. D'abord disons que l'oraison est une des prières les plus solennelles durant la messe; aux grand'messes, elle est chantée par le prêtre tout comme la préface, et toute l'assistance se tient debout comme pour l'évangile, exceptée à la messe des morts où on doit se mettre à genoux pendant les oraisons.

A la messe des fêtes plus solennelles, comme Noël, Pâques, etc., il n'y a d'ordinaire qu'une seule oraison. Tandis qu'aux autres jours, il y a généralement trois oraisons. La première, qui est celle de la principale fête du jour, se termine toujours par la formule "per eumdem. . . ou qui vivis . . . Amen" qui s'appelle la conclusion de l'oraison. La deuxième et toutes celles qui la suivent, se chantent bout à bout et la conclusion n'a lieu qu'après la dernière oraison à chanter.

Toutes ces oraisons sous la deuxième conclusion sont des mémoires, ou des pensées et invocations qu'on ajoute en l'honneur d'autres fêtes d'un rite inférieur qui tombent ce même jour, ou que l'on adresse au ciel pour obtenir des secours spéciaux. L'oraison, ou les oraisons du commencement de la messe sont toujours suivies, en même nombre et dans le même ordre que celles-ci par des secrètes que le prêtre récite à voix basse après l'Orate fratres, et par des post-communions qu'il chante avant l'Ite missa est, à la fin.

Il arrive quelquefois que l'Eglise, en dehors du nombre régulier des oraisons de la messe, prescrive une oraison, qu'elle appelle "l'oraison commandée" pour un besoin particulier à une époque, à une situation déterminée. Si elle est commandée en raison d'un besoin extrême tout à fait, l'oraison commandée s'ajoute aux autres oraisons presqu'à toutes les messes, peu d'exceptions si ce n'est la messe des morts. Si au contraire, cette oraison commandée, l'est en raison d'une piété simplement suggérée par l'anxiété des temps ou par l'action de grâces, on la supprime aux fêtes très solennelles, ainsi que pendant les octaves de ces mêmes fêtes. Ce sont là les grandes lignes qui peuvent aider à suivre les oraisons de la messe. Actuellement dans le diocèse de Calgary, depuis ce dimanche 14 janvier jusqu'au dernier avril, il y a une oraison commandée "pro re non gravi" qui veut dire plutôt par piété spéciale, et c'est l'oraison pour le pape. Nous comprenons facilement combien la tâche de gouverner l'Eglise à travers un monde tout bouleversé est lourde et requiert l'assistance d'en haut. Aussi tous les fidèles prient de bon coeur pour le chef de l'Eglise, et comprenant mieux la prière officielle de l'oraison établie dans ce but, leurs efforts seront plus efficaces, et leur dévouement envers le Pape sera plus satisfait.

Octave de prière. Du 18 au 25 janvier. il y a chaque année dans le monde entier, un concours de prières qu'on appelle "l'Octave de prière pour l'unité de l'Eglise". Voici les indulgences attachées à ces exercices:

a) indulgence plénière, applicable aux défunts, moyennant la récitation des prières ci-après. et une communion spéciale faite un des jours de cette octave.

b) indulgence de 200 jours pour la récitation quotidienne de la prière prescrite. (Benoit XV le 25 fév. 1916).

Ces prières se feront publiquement à l'église après la messe pendant l'Octave. Ceux qui ne pourront pas y participer, pourront le faire privément, par la formule suivante:

Antienne: Que tous soient un, comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé.

V. Je te dis que tu es Pierre.

R. Et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

Oraison: Seigneur Jésus-Christ qui avez dit à vos apôtres: je vous laisse la paix, je vous donne ma paix: ne considérez pas mes péchés, mais la foi de votre Eglise; daignez la pacifier et l'unir selon votre volonté, ô Dieu qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

O Dieu d'unité et de paix nous vous supplions de nous accorder par le saint nom de Jésus, que nous qui sommes de race et de langue différentes, soyons unis de coeur et d'esprit dans tout ce qui concerne l'avancement de la religion et les meilleurs intérêts de notre pays. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

De passage. Le R. P. F. Faure, S.J., au presbytère, il a aussi rendu visite à ces cousins: les familles Ernest, Laurent et Arnold Choquette. Dimanche soir, la grande réunion de famille se fit dans la famille de M. Laurent, et lundi soir dans celle de M. Arnold.

Etaient aussi en visite à Sainte-Famille les RR. PP. Tessier, O.M.I., Lebel et Arsenault.

S. Exc. Mgr Monahan, évêque de Calgary était l'hôte de la paroisse dimanche le 7, à l'occasion de la fête patronale. M. le curé célébra la messe paroissiale ce jour-là, et Monseigneur y fit l'instruction. L'évêque dit combien sa piété à l'égard de la divine famille était fortifiée en s'unissant à celle des fidèles qui ont été particulièrement placés sous la protection de la famille modèle de Nazareth. Il tira des leçons pratiques de la vie de la Ste-Vierge et de S. Joseph, chez qui l'Enfant-Jésus grandissait en sagesse et en grâce. Il rappela à tous le devoir de coopérer, sous la direction du prêtre, aux oeuvres d'action catholique par le travail, par l'appui monétaire et pour ceux qui momentanément ne peuvent faire autrement, par le secours de leurs prières pour le succès des oeuvres de la paroisse. Son Excellence rapporta les conseils de Sa Sainteté le pape, dans une réception des cardinaux à l'occasion de Noël, où le pape répétait comme dernier espoir: "Priez, priez, priez". C'est par la prière que la paix, la lumière, et le pain quotidien seront de nouveau donnés au monde de plus en plus embourbé malgré les conférences qui se multiplient partout sans pouvoir trouver de solution efficace. Que tous les catholiques se tournent vers Dieu par la prière, c'est le voeu du pape et c'est le devoir des fidèles. Alors Monseigneur invita les paroissiens de Ste-Famille à se préparer dès maintenant à suivre la retraite paroissiale qui aura lieu du 4 au 11 mars prochain.

Une retraite paroissiale est une grande grâce pour chacun, le ciel en dépendra pour plusieurs, un paroissien qui veut être honnête ne doit pas s'abstenir des exercices aussi solennels et aussi importants de la vie paroissiale qui ont ceux d'une mission. Cette retraite sera prêchée par le R. P. Binette, O.M.I. Et les conseils de Monseigneur nous y feront préparer dès maintenant en même temps que nous nous efforcerons chacun en particulier de faire connaître la date et d'attirer à l'église tous ceux qui seraient exposés à manquer la retraite paroissiale. **Bulletin paroissial.**

LEGAL

Notre équipe de hockey a gagné sa troisième partie de ligue, vendredi dernier, à Saint-Albert, 1 à 0. Raoul Fortin fit le point.

Depuis le 1er janvier, Mr Wilfrid Fortin est redevenu gérant de son propre hôtel, qui avait été amdinistré ces six dernières années par M. Harvey Thorburn. Celui-ci occupe à présent la maison de M. Eug. Perras.

Les nombreux amis de M. Thorburn organisèrent en son honneur une veillée surprise, qui eut lieu dans la salle de M. Ed. Brault mercredi soir, 3 courant. Une bourse lui fut présentée, et M. Jos. Choquette se fit l'interprète des personnes présentes pour lui offrir les compliments. La veillée se passa ensuite en chants et musique variée; Mme W. Belcher au piano, Jos. Choquette violon et Oscar Patry, banjo.

M. et Mme Napoléon Garneau et leurs enfants ont déménagé au village pour les mois d'hiver, et résident avec la famille de M. Rod Garneau dans la maison W. Mercier.

Mme Bérubé, après quelques jours passés chez son fils, M. Maurice Bérubé et chez son frère, M. Joseph Morin les a quittés pour retourner à Témiscouata, province de Québec.

Mme Pol. Comeau de Falher était ces jours derniers en visite dans son ancienne paroisse. Son vieux père, M. Patrice Letourneau, et ses frères et soeur, Emile, Ernest et Mme Roméo Proulx, étaient contents de la revoir. Avant de s'en retourner dans le nord, elle est partie pour Pibroch, où réside une autre de ses soeurs, Mme Wilfrid Proulx.

Nous avons de bonnes nouvelles de M. Ed. Henry, qui est allé passer l'hiver à la côte du Pacifique, avec espoir d'y recouvrer la santé. Il séjourna quelque temps à Victoria, mais il revint à Vancouver où la vie est moins chère et moins monotone. Nous faisons des voeux pour son complet rétablissement.

Jusqu'à date il n'y a eu qu'une seule élection de commissaire d'école. Elle eut lieu à Springfield, samedi dernier. C'est Mme J. M. Chauvet, qui fut élue en remplacement de M. Ferdinand Martineau sortant de charge.

Par mesure d'économies, nos marchands ont cette année distribué des calendriers de petite dimension, voire même pas du tout. Les compagnies ont continué leur coutume et ont cette année encore donné de jolis calendriers-réclame. Mention devrait être faite de la Massey-Harris qui a fait distribuer dans la paroisse par son agent, G. Lavoie, des calendriers 1934 avec mois en français, y inclus fêtes d'obligation et poissons. Félicitations à qui de droit.

Baptême. Joseph Donat Girard Aquin, né de Adian Aquin et Valéda Tailleur. Parrain, Donat Tailleur, marraine, Donalda Tailleur, oncle et tante de l'enfant.—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	43½
No 2 Nord	39
No 3 Nord	36
No 4 Nord	32½
No 5 Nord	30
No 6 Nord	27
Fourrage	26

Avoine—

No 2 C W	19½
No 3 C W	16½
Fourrage	16½

Orge—

No 3 C W	20½
No 4 C W	18
No 5 C W	17

Seigle—

No 2 C W	24½
No 3 C W	21
No 4 C W	18

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	62⅞
No 2 Nord	58⅛
No 3 Nord	56⅛
No 4 Nord	54⅞
No 5 Nord	49⅛
No 6 Nord	44⅝
Fourrage	45⅝

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	62⅞
No 2 Nord	59⅞
No 3 Nord	57⅛
No 4 Nord	55⅝
No 5 Nord	54⅞
No 6 Nord	53⅞
Fourrage	51⅞

Avoine—

No 2 C W	32¾
No 3 C W	30⅛
Fourrage	29⅛

Orge—

No 3 C W	37⅜
No 4 C W	35⅛

Seigle—

No 1 C W	43½

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.00 à 3.50
Taures moyennes	1.75 à 2.75
Jeunes veaux gras, choix	4.50 à 5.00
" " " moyens	3.00 à 4.00
Bouvillons de choix	3.75 à 4.25
Bouvillons qualité moyenne	2.75 à 3.25
Vaches de choix	1.75 à 2.00
Taureaux	.75 à 1.00
Angeaux de choix	5.00 à 5.50
Agneaux de bonne qualité	3.50 à 4.50
Agneaux qualité moyenne	2.00 à 3.00
Moutons d'un an	2.50 à 3.50
Brebis	.75 à 2.00
Porc à bacon	6.25

Boeufs d'engrais—

bonne qualité	2.25 à 2.75
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.00
Vaches	1.00

Crème

Spéciale	19
No 1	17
No 2	14

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	20	18	16
Grade B	14		
C	12		

Beurre—

No 1. en boite	27
Enveloppé. No 1	26
" No 2	25
" No 3	24

Volailles vivantes—

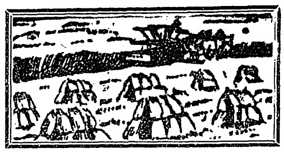
Poulets, No 1	08
Poulets, No 2	04
Poules, No 1	06
Poules, No 2	04

Volailles préparées—

Grades —	A	B	C
Jeunes dindons	10	08	05
Vieilles dindes	8	6	....
Vieux dindons	7	5	....
Canards	6	5	4
Oies	5	4	3
Poulet de 4 lbs. et plus	10		
" " moins de 4 lbs.	08		
" " qualité secondaire	06		
Poules de choix	08		
" moyennes No 2	05		
Coqs	05		



Page Agricole



Notes Agricoles

Les dégâts causés par l'hiver sont la première cause du chancre vivace du pommier.

Pendant les dix premiers mois de cette année il s'est vendu 25,554,827 livres de boeuf marqué au Canada, soit une augmentation de 7,759,439 livres sur la période correspondante de 1932.

En ce qui concerne les produits alimentaires de l'érable, l'emploi du mot "érable" ne peut, d'après la loi, être employé que pour décrire du sucre ou du sirop pur d'érable.

La division fédérale de l'entomologie étudie actuellement les invasions de scolytes de l'écorne dans les peuplements de pins jaunes, dans le sud de la Colombie britannique.

Il s'est exporté pendant les premiers dix mois de cette année aux Etats-Unis huit cent vingt-deux veaux contre 4,437 pendant la même période l'année dernière.

L'habileté avec laquelle les dindons canadiens présentés sur le marché anglais l'année dernière étaient emballés a été grandement admirée par les acheteurs experts du marché de Smithfield, Londres.

Au 30 octobre de cette année le Canada avait exporté 4,062,000 livres de viande de boeuf sur la Grande Bretagne, soit une augmentation de 3,063,000 livres sur la période correspondante de l'année dernière.

Sachant l'importance des grandes expositions agricoles pour l'amélioration des bestiaux, le Ministère fédéral de l'Agriculture leur accorde depuis longtemps des subventions annuelles.

Les cochenilles des serres comptent parmi les fléaux les plus nuisibles que le fleuriste soit appelé à combattre.

Les araignées canadiennes ne mordent pas en général même quand on les touche et dans tous les cas leur morsure ne peut être comparée même à celle d'un moustique.

Pendant les dix premiers mois de l'année 1933 les exportations de bacon sur la Brande Bretagne ont augmenté de 29,815,400 livres par comparaison aux dix mois correspondants de 1932.

Les jardiniers amateurs qui prennent de la terre pour la culture des plantes intérieures devraient s'assurer qu'elle ne contient pas d'insectes comme les vers gris, les vers blancs et les vers fil de fer.

Les oeufs, aux termes des règlements sur le classement et le marquage des oeufs, signifient les oeufs en coque et destinés à la nourriture de l'homme et non pas les oeufs destinés à l'incubation.

Le Canada vient troisième après les Etats-Unis et la Russie parmi les pays producteurs de blé du monde, mais il vient premier parmi les exportateurs de blé.

Il s'est classé au Canada, en 1933, jusqu'au 30 octobre un total de 2,689,985 porcs, soit 150,337 de plus qu'en 1932.

Le blanc de plomb et le goudron noir paraissent tous deux être toxiques pour les tissus vivants des arbres fruitiers.

La production de farine au Canada en octobre, qui se montait à 1,650,557 barils, accusait une forte augmentation sur la quantité produite en septembre, mais elle était inférieure à la quantité notée en octobre de l'année dernière.

Par des visites personnelles au Canada et l'échange d'idées avec les fonctionnaires canadiens, les agents du gouvernement des Antilles ont recueilli des renseignements utiles sur les exigences du commerce au Canada.

Les insectes qui nuisent au grain sont inactifs lorsque la température tombe au-dessous de 45 degrés Far. Dans la plupart des parties du Canada il fait assez froid pendant l'hiver dans les entrepôts non chauffés pour empêcher le développement des insectes.

Parmi les matériaux naturels et utiles pour l'amélioration des sols, il y a la tourbe, la terre noire, les boues de rivière, d'étang ou de marais, les boues marines, et les mêmes dépôts dans l'eau douce et salée.

La loi des drogues et denrées alimentaires du Canada prescrit que la farine ne doit pas contenir plus de 13.5 pour cent d'eau.

On veut un porc à bacon qui pèse 200 livres

En passant en revue la situation des marchés à viande canadiens, le bulletin commercial de l'industrie animale dit ce qui suit:

Il y a beaucoup de porcs assez bien finis ou engraissés et d'un bon type "Select" ou "A" bacon mais qui ne pèsent pas tout à fait le poids nécessaire pour la catégorie "Select". Il y a une chose qu'il convient de ne pas oublier:—C'est que le bon bacon qui nous est servi sur notre table et qui est fourni par des porcs du type Bacon ou Select, dont les limites de poids sont de 180 à 230 livres, n'est pas le bacon préféré par le consommateur anglais, qui veut avoir des animaux pesant de 200 à 220 livres sur la ferme. En ces dernières semaines la plupart des porcs placés dans les catégories select et à bacon ne pesaient que de 180 à 200 livres. Il n'est pas facile de bien finir les animaux de ce genre à 180 livres et même quand ils le sont, les flancs sont encore trop légers, et l'on peut dire que la plupart des animaux de ce poids manquent de fini.

On s'imagine facilement l'effet que cette situation exerce sur notre commerce d'exportation de bacon. La sélection est très difficile à faire; si les exportateurs veulent maintenir un chiffre tant soit peu important d'exportation, ils ne peuvent le faire qu'au détriment de la qualité, ce qui peut avoir des résultats désastreux sur l'avenir de notre commerce de bacon avec l'Angleterre. La situation présente exige l'union des efforts et il faut espérer que l'on comprendra mieux, d'un bout à l'autre du pays, la nécessité de conserver les porcs sur la ferme jusqu'à ce qu'ils pèsent de 200 à 220 livres et qu'ils soient bien finis à ces poids.

L'avoine nue pour l'alimentation des porcs

Les animaux de la ferme n'ont pas tous la même capacité de digestion et c'est surtout quand on leur donne des gros fourrages qui contiennent une grande quantité de fibre ou "cellulose" brute que l'on s'aperçoit de la différence qui existe entre eux sous ce rapport. Les ruminants comme la vache ont la faculté de digérer et d'utiliser une bonne partie de cette cellulose tandis que les cochons ne la digèrent que peu ou point. C'est la quantité de cellulose brute qui fait la différence principale dans la composition de l'avoine commune et de l'avoine sans bale (avoine nue). En règle générale l'avoine commune contient trois ou quatre fois autant de cellulose brute que l'avoine nue, et les catégories inférieures d'avoine en ont encore une plus forte quantité sous forme de bale.

C'est surtout pour les jeunes porcs, au moment du sevrage, qu'il importe le plus de réduire la quantité de cellulose brute dans la ration. Le jeune porc en bonne santé se développe rapidement; il a un appétit vorace mais la capacité de son estomac est plutôt limitée. Ce qui lui convient le mieux c'est une ration de grain facile à digérer et qui contient une quantité minimum de cellulose brute sous forme de bale et une bonne quantité minimum de cellulose brute sous forme de bale et une bonne quantité de protéine. Cette cellulose brute sous forme de bale d'avoine non seulement n'a aucune utilité dans la ration du jeune porc mais elle peut même avoir des résultats désastreux. Depuis plusieurs années à la Ferme expérimentale de Brandon, nous avons l'habitude de mettre dans le mélange de grain des porcs nouvellement sevrés, de l'avoine nue moulue ou de la moulée d'avoine ordinaire, tamisée par un grillage à moustique. Nous recommandons de cultiver suffisamment d'avoine nue pour les jeunes porcs. Cette avoine produit du reste tout autant que l'avoine ordinaire lorsque l'on ne considère que le grain. L'avoine sans bale se trouve aisément aujourd'hui; on n'a plus aucune difficulté à se la procurer au Manitoba.

Le porc sorti de la période de sevrage, redoute moins un peu de cellulose dans la ration, et cependant, même alors, la moulée d'avoine ordinaire ne produit pas une croissance aussi rapide que l'avoine sans bale, et il en faut un peu plus pour produire 100 livres d'augmentation de poids. Les résultats d'essais d'alimentation que nous venons de terminer font ressortir les mérites relatifs de l'avoine nue et de l'avoine ordinaire pour les porcs d'élève. Une des rations à l'essai se composait d'une partie d'avoine nue et de quatre parties d'orge moulue, et l'autre, d'une partie d'avoine commune moulue et de quatre parties d'orge moulue. Chacune des rations contenait également huit pour cent de tankage (déchets d'abattoir). Les porcs qui recevaient la ration contenant l'avoine nue ont fait une augmentation de poids moyenne d'une livre et un quart par jour, et ont consommé 330 livres de grain et 28 livres de tankage par cent livres d'augmentation. Les porcs qui recevaient de l'avoine commune dans leur ration ont fait en moyenne une livre et un dixième par jour, et ont consommé 345 livres de grain et 29 livres de tankage pour chaque cent livres de gain. Les porcs qui recevaient de l'avoine nue ont consommé 5 pour cent de moins de grain par 100 livres d'augmentation et ont fait dans le même temps une augmentation de poids de douze pour cent plus élevée que ceux qui recevaient de l'avoine ordinaire.

R. M. Hopper,
Ferme expérimentale fédérale, Brandon, Man.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture a entrepris des essais coopératifs de grain, de graminées, de trèfles et de plantes horticoles dans le pays qui s'étend entre la jonction de la Baie d'Hudson et Churchill.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture a entrepris des recherches pour trouver les moyens les plus efficaces et les moins coûteux de semer les récoltes et de les rentrer.

Les stations de démonstration du Ministère fédéral de l'Agriculture s'attachent spécialement à la production et à la vente de semence de haute qualité.

De concert avec la station de pépinière d'arbres de forêt, à Indian Head, Sask., le Service fédéral de la grande culture a entrepris une étude pour connaître jusqu'à quel point les brise-vent peuvent contrôler les tourbillons de poussière.

RABAT Maroc.—Le prince Lucien Murat, un descendant du roi de Naples qui régna durant la période napoléonienne, vient de mourir à Rabat, à l'âge de 63 ans. Il avait fui la Russie, son pays d'origine au début de la révolution de 1917.

Succès remportés par les Canadiens à l'exposition internationale de foin et de grain tenue à Chicago en 1933

Jamais peut-être démonstration plus éloquente de la qualité transcendante des grains produits dans le nord n'a été faite que celle qui vient d'avoir lieu à l'Exposition annuelle internationale de foin et de grain, tenue en décembre à Chicago.

A l'exposition qui vient de se terminer, les grains canadiens ont remporté encore une fois les plus hautes distinctions dans les catégories suivantes, savoir: blé rouge dur de printemps, blé durum (à macaroni), avoine blanche mi-tardive (région I), avoine hâtive (région I), orge Trébi, orge à deux rangs, seigle, lin, soja (région I et II) gros pois des champs, petits pois des champs, pois des champs pour mélange avoine-pois-vesce, trêfle d'alsike, mil (fléole des prés), luzerne (section de l'Ouest), et fèves Navy.

Dans le groupe du blé rouge dur de printemps, auquel le Canada s'intéresse tout spécialement, les inscriptions canadiennes ont remporté les premiers trente-neuf prix. Soixante-sept prix ont été décernés dans cette classe, dont cinquante aux exposants canadiens.

Le gagnant de la première place dans cette catégorie, M. F. Isackson, Elfros, Sask., a remporté également le championnat pour le meilleur échantillon de blé à l'exposition. Cet échantillon se composait de Reward.

Suprématie du blé Reward

La plupart des prix dans la catégorie du blé rouge dur de printemps ont été remportés par la fameuse variété "Reward", créée au Canada, et développée par le Service des Céréales de la Ferme expérimentale d'Ottawa, Ont. Cette variété est le résultat d'un croisement entre le Marquis et le blé Prélude; ce dernier est un blé hâtif, de bonne qualité, mais peu productif. Depuis qu'il a été introduit au printemps de 1928 le Reward a remporté la première place à Chicago tous les ans; il a également remporté le grand championnat sur toutes les variétés et catégories de blé en ces quatre dernières années, sauf en 1931 lorsqu'un lot de blé Durum a remporté les plus hauts honneurs.

C'est également le Reward qui a remporté les prix les plus enviés à l'exposition mondiale de grain à Régina, Sask., l'été dernier.

Il est fort heureux pour le Canada que le blé Reward soit non seulement un excellent blé d'exposition mais remarquable également au point de vue de la mouture et de la boulange; c'est pour cela qu'il est très employé aujourd'hui par les sélectionneurs qui désirent combiner la haute qualité avec certains autres caractères comme la forte production ou la résistance à la rouille.

Le Canada ne produit que peu ou point de blé rouge dur l'hiver et n'avait qu'une seule inscription dans cette catégorie à Chicago, mais cette inscription a été placée dernière. L'échantillon avait été produit par M. S. B. Alisop, de Wembley, Alta. (District de Rivière la Paix).

Comme producteur de blé Durum de haute qualité, le blé qui est surtout employé pour la fabrication de certains produits comme le macaroni, le Canada s'est fait rapidement une réputation enviable en ces dernières années. Cette année, à Chicago, sur vingt-deux prix offerts nous en avons remporté seize, dont tous les quinze premiers, à l'exception du 5ème qui est allé à un producteur du Montana. La première place dans cette catégorie a été remportée par M. Wm Rogers, Tappen, C.B.

Dans les deux catégories d'avoine (hâtive et intermédiaire à tardive) le Canada a remporté comme d'habitude les premiers prix. Par exemple, dans le groupe des avoines mi-tardives à tardives—région I—pour lequel vingt-huit prix étaient offerts, les Canadiens en ont remporté vingt-et-un, dont tous les huit premiers à l'exception du 2ème.

Le lauréat dans cette catégorie était Ian Smith, de Wolfe Creek, Alberta.

Dans le groupe des variétés d'avoines hâtives—région 1—douze des prix sur les quinze sont allés aux Canadiens, nos voisins du sud ne gagnant que le 3ème, le 7ème et le 11ème prix.

Les honneurs les plus élevés dans cette catégorie sont allés à P. J. Bosc, Notre-Dame de Lourdes, Man., tandis que le championnat allait au superbe étalage d'avoine Victoire présenté par M. Ian Smith de Wolfe Creek, Alberta.

Dans la catégorie de l'orge à deux rangs, six prix seulement ont été décernés. Le Canada s'est classé 1er, 2ème, 4ème et 5ème. Ici les plus hauts honneurs sont allés à Jos. H. B. Smith, Wolfe Creek, Alberta.

Dans la catégorie de l'orge Trebi où six prix ont été décernés, M. Nels Linden, producteur vétéran de semence de Wetaskiwin, Alberta, a remporté la premièce place, tandis qu'un producteur de la Saskatchewan prenait la quatrième.

Dans la section de l'orge à six rangs—région 1—la première place est allée à un superbe échantillon du Montana, tandis que les six prix restants allaient à des produits de l'Ouest canadien.

L'un des plus beaux échantillons de l'exposition était un lot de seigle Storm présenté par M. S. Middleton de Vernon, C.-B., qui a remporté aisément la première place.

Vingt-quatre prix ont été distribués dans cette section et les Canadiens en ont remporté neuf, dont le 1er et le 2ème.

Dans la graine de lin les Canadiens ont remporté neuf prix sur treize. Parmi ces neuf prix se trouvaient les trois premiers.

Les plus hauts honneurs dans cette catégorie sont allés à M. R. A. Meeks de Mannsville, Alberta.

Dans les pois des champs le Canada a démontré encore une fois sa suprématie, en remportant tous les prix qui étaient offerts, c'est-à-dire dix prix dans la catégorie des gros pois jaunes des champs, treize dans la catégorie des petits pois des champs et huit dans la catégorie des poix de toute couleur autres que ceux qui précèdent.

L'échantillon de pois remportant le championnat a été présenté par W. G. Gibson de Ladner, C.-B.; c'était un superbe échantillons de Stirling, une grosse variété jaune.

Dans le groupe des fèves Navy, dix-huit prix sur les vingt-six sont allés aux Canadiens; la première place a été remportée par un superbe échantillon produit dans l'Alberta.

De même, dans le groupe des fèves de toutes variétés autres que la Navy et la Great Northern, le Canada a remporté seize prix sur les vingt-quatre qui étaient offerts. A l'exception du 2ème prix les neuf premiers sont allés aux Canadiens.

L'échantillon de fèves proclamé champion avait été présenté par M. Geo. Bathgate, de Diamond City, Alberta, qui a remporté la première place dans le groupe des fèves Navy.

Dans la catégorie des sojas pour les régions I et II les gagnants des six premiers prix venaient tous de l'Ontario. C'est là une indication significative du progrès que cette province a fait dans la production de cette récolte.

Les lots de graine de luzerne étaient présentés dans deux catégories, basées sur la longitude, et qui étaient désignées respectivement "Est" et "Ouest".

Dans la première section, où vingt-cinq prix étaient offerts, tous les huit lots primés du Canada venaient de l'Ontario. Sept de ces lots étaient parmi les treize premiers dont le 2ème le 4ème et le 7ème.

Dans la dernière section—celle de l'Ouest—le Canada a remporté quatre des vingt-sept prix offerts, et notamment le premier. Cet échantillon, présenté par C. S. Sorenben, de Scandia, Alberta, a aussi remporté le championnat pour les deux sections.

Vingt prix ont été accordés dans la catégorie du trêfle d'alsike; quatorze de ces prix ont été remportés par des Canadiens—tous de l'Ontario,—y compris les quâtre premiers.

La première place dans cette catégorie est allée à un échantillon présenté par M. Elseon Richert, de Cayuga, Ont.

Il est encourageant de noter que l'Ontario se maintient toujours au premier rang des producteurs de graine de trêfle d'alsike de haute qualité.

Le Canada s'est aussi distingué comme producteur de graine de mil, remportant un total de quinze prix sur les vingt-six accordés, et notamment les 1er, 3ème et 5ème. La première place est allée à A. M. Mongeon, de Princher Creek, Alberta.

Ces quelques notes sommaires sur les brillants succès remportés par les grains et les graines de semence du Canada à l'exposition internationale offrent plus qu'un intérêt passager; elles démontrent, entre autres choses, que le Canada produit toujours du grain de qualité supérieure qui peut tenir tête à la concurrence la plus vive de n'importe quel pays du monds et remporter sans peine les premiers prix.

—oOo—

Des démonstrations de culture de soja ont été tenues en ces quatre dernières années de concert avec les cultivateurs de chaque comté de l'Ontario, dit le cinquante-huitième rapport annuel du collège d'agriculture et de la ferme expérimentale à Guelph.

Le bon boeuf est un aliment riche en fer.

Comparaison de l'orge O.A.C. No. 21 et de l'orge Trébi

Depuis bien des années déjà on considère que l'orge O.A.C. No 21 est le type modèle, l'étalon qui sert de base de comparaison pour mesurer le mérite des autres variétés d'orge. C'est une variété à gros rendement, à paille de force raisonnable, mi-hâtive et que l'on dit être l'une des meilleures pour le maltage au Canada.

L'orge O.A.C. No 21 ne saurait être supplantée que par une variété présentant des mérites exceptionnels dans un ou plusieurs caractères. Cette concurrente heureuse sera peut-être la Trébi, une orge à paille un peu plus grosse, de force raisonnable, qui mûrit dans le même nombre de jours, produit des grains longs généralement bien nourris, et dont le rendement dépasse en général celui de l'O.A.C. No 21 par au moins dix pour cent. L'orge Trébi menace de supplanter la O.A.C. No 21 pour l'alimentation du bétail.

Des expériences répétées conduites à la Station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, ont fait voir que la Trébi rapporte toujours bien. Aucune autre espèce ne rend autant qu'elle, et les cultivateurs du district qui la cultivent pour la production de grain à bétail en sont toujours satisfaits. Comme elle est raisonnablement satisfaisante à tous les points de vue, qu'elle est supérieure à toutes les variétés au point de vue rendement, il ne semble y avoir aucune raison pour qu'elle ne supplante pas les autres espèces comme orge à bétail.

On s'était imaginé que le grain battu de l'orge Trébi ne vaut pas celui des autres variétés pour l'alimentation mais des essais d'alimentation ont démontré au contraire que s'il est vrai que les porcs préfèrent l'orge O.A.C. No 21 à la Trébi lorsque les deux leur sont offertes en même temps, ils font une augmentation tout aussi forte sur cent livres d'orge Trébi que sur cent livres d'O.A.C. No 21.

Il n'en est pas de même pour le maltage. L'industrie canadienne du malt ne veut pas de l'orge Trébi, mais comme 90 pour cent au moins de l'orge cultivée au Canada sont employés pour l'alimentation du bétail, et comme la Trébi vaut toutes les autres pour cela et qu'elle rend plus que toutes les autres, nous la recommandons pour la culture dans ce district.

G. E. DeLong,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alberta.

Le marinage du boeuf

Si l'on garde du boeuf jusqu'au lendemain sans le faire cuire, il est plus sage, surtout lorsque les moyens frigorifiques que l'on a ne sont pas des meilleurs, d'adopter le traitement appelé "marinage". On prépare la marinade en mélangeant du vinaigre ou du jus de citron avec de l'huile d'olive, ou de maïs ou une autre huile végétale dans une proportion de une partie de vinaigre pour deux ou trois parties d'huile. On ajoute un peu de sel et de poivre et une pincée de moutarde.

On enduit la viande parfaitement de cette marinade et on la met dans un plat de terre recouvert. Une brosse à pâtisserie est commode pour cette opération. Les plats de métal ne devraient jamais être employés, surtout à cause de l'acide que renferme la marinade. Les meilleurs plats pour garder le boeuf sont les plats en porcelaine, émaillés (pourvu qu'il n'y ait pas de fentes) de terre, ou d'aluminum. Si l'on se propose d'employer la marinade pour le seul but d'amollir les fibres, afin d'attendrir la viande, il faut invertir les proportions d'huile et de vinaigre, c'est-à-dire mettre une partie d'huile pour deux ou trois de vinaigre.

—Votre chien est superbe; c'est un St-Germain, n'est-ce pas?

—Oui et de pure race.

—Rapporte-t-il?

—Certainement! Je l'avais perdu l'été dernier, et il a rapporté $20 à un paysan qui me l'a ramené.

—oOo—

Jeanne.—Ces deux prétendants sont également sympathiques. . .

Simone.—Oui. . . j'hésite. . . je ne sais lequel épouser le premier.

—oOo—

—Monsieur, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre fille.

—Jules, voudriez-vous dire à mademoiselle que le manucure est là? . . .

—oOo—

—Ah! cher ami, que je suis aise de vous rencontrer! Savez-vous ce qu'on dit de neuf?

—Non, eh! bien?

—Eh! bien, on dit que c'est la moitié de dix-huit!

—oOo—

Raison irrefutable

Un concierge, qui n'est pas très ferré sur l'orthographe. . . au contraire, montrait avec orgueil à l'un de ses locataires une lettre de son fils en garnison en province.

—Ah. . . monsieur. . . quelle lettre . . . pas une seule faute d'orthographe. . .

—Comment le savez-vous, puisque vous ne connaissez pas l'orthographe?

—Oh, c'est bien simple. Tous les mots qu'il emploie, je les écris autrement que lui.

Les Cécéefs et la question religieuse

Une lettre collective des candidats cécéefs à la dernière élection en Colombie canadienne.—"Nos candidats s'engagent, dit cette lettre, une fois élus, de combattre toute mesure pour permettre l'influence religieuse à l'école."

Les Cécéefs, ou membres de la Cooperative Commonwealth Federation, ont remporté, en Colombie canadienne, quelques succès électoraux dont ils sont fiers. Le groupe de leurs candidats élus n'est pas considérable mais il composera tout de même l'Opposition provinciale. Ce sera alors, si nous suivons attentivement les événements politiques dans cette province du littoral du Pacifique, que nous verrons comment les Cécéefs entendent transposer dans la pratique les diverses théories qu'ils prêchent depuis un an. A noter tout d'abord que leur doctrine n'est pas très claire ni cohésive. Tous les Cécéefs s'entendent bien sur un programme de socialisation avancée, mais leurs idées sur la constitution et les droits des minorités ne sont pas les mêmes partout.

Ceux de la Colombie canadienne viennent de trancher—et de quelle façon!—la question religieuse. Aux dernières élections provinciales, la population s'inquiétait à bon droit de l'ampleur que prenait le parti socialiste et voulait connaître exactement sa doctrine religieuse. L'évêque anglican de Cariboo, le Révérend Walter R. Adams, demanda par écrit aux candidats cécéefs quelle serait leur attitude au sujet de l'instruction religieuse advenant leur arrivée au pouvoir. Il reçut la réponse collective suivante, publiée dans le "Vancouver Province", le 28 octobre 1933:

"La circulaire que vous avez adressée à tous les candidats dans la campagne électorale actuelle nous a été remise pour demander à notre partie quelle est son attitude vis-à-vis la question ci-jointe et l'on m'a dicté la réponse suivante:

"Les découvertes et les recherches scientifiques ont montré jusqu'à l'évidence la fausseté des titres par lesquels la religion prouve qu'elle est basée sur une révélation d'origine divine, tandis qu'au contraire elle a une histoire terrestre et matérielle fondée sur l'ignorance et la crainte. L'histoire connue démontre que la religion organisée a toujours été la servante des classes dirigeantes et accapareuses, en faisant appel aux terreurs de l'inconnu pour pousser d'ignares esclaves à se contenter de leur sort. Le christianisme joue le même rôle à notre époque et nous rappelons la part qu'il prit dans le plus grand crime de tous les temps, la guerre de 1914 à 1918. Sans notables exceptions, les églises de tous les combattants ont attisé le désir de la guerre, firent fi de leurs principes religieux fondamentaux, agirent comme les ministres sanguinaires d'une divinité orientale. Dans la réaction générale qui s'ensuivit, elles prirent part à la campagne hostile à l'idée de guerre. Maintenant qu'on entrevoit une guerre prochaine, elles sentent qu'on va leur demander d'approuver le meurtre des foules et d'encourager les peuples à s'entre-tuer, et elles s'abstiennent de toute propagande contre la guerre.

"Pour ces raisons, entre bien d'autres, nous déclarons que la religion est une puissance réactionnaire, qui sert docilement les intérêts des puissants du jour tandis qu'elle exploite les petits de partout. Aussi, si on lui permet d'exercer une influence à l'école, ce ne peut être que préjudiciable à la formation morale de l'enfant et de la société en général.

"Dans cette persuasion, nos candidats s'engagent, une fois élus, de combattre toute mesure pour permettre l'influence religieuse à l'école.

"Ce manifeste est approuvé par S. Earp (Vancouver-Centre), J.-H. Burrough (Vancouver-Est), Wm. Black (Vancouver-Burrard), Jas. King (Burnaby). Votre respectueux, R. Walker."

Nous trouvons réunies dans cette réponse renversante toutes les erreurs à base d'ignorance historique ou d'orgueil scientifique qui ont été publiées contre l'instruction religieuse depuis le VIIIe siècle. Les accusations qu'elle porte contre l'attitude de l'Eglise pendant et après la guerre sont fausses, tout le monde l'admettra sans qu'il soit besoin, ici, de les réfuter par le menu détail. "L'histoire connue démontre que la religion organisée a toujours été la servante des classes dirigeantes et accapareuses, en faisant appel aux terreurs esclaves à se contenter de leur sort. . ." affirment les signataires de cette lettre. Faut-il comprendre si peu l'oeuvre admirable de pacification et d'ordre accomplie par la religion chrétienne depuis dix-neuf cents ans! L'Eglise, loin de servir les puissants, s'est toujours employée à défendre les intérêts des humbles et des opprimés contre les exactions des riches et des forts. Qui a fait campagne en faveur de l'amélioration du sort des prisonniers, de l'abolition de l'esclavage, de la création des oeuvres de secours et de bienfaisance, de l'organisation des classes ouvrières, etc., sinon des membres éminents du clergé, sinon l'Eglise entière?

Mais il valait mieux que les Cécéefs expliquassent clairement leurs principes ou plutôt leur absence de principes sur la question religieuse. Maintenant nous pourrons les combattre toujours et partout, avec l'assurance qu'en ce faisant, nous bataillons en faveur de ce qui a fait la force et la beauté de notre civilisation et contre un retour à la barbarie.

Léopold Richer.
(Le Droit).

Livres nouveaux

Pierre Radisson

par Donatien Frémont

M. Donatien Frémont vient de publier aux Editions Albert Lévesque, un livre qui tient à la fois de l'histoire et du roman, et qui a le double mérite d'être attachant comme une fiction tout en restant absolument véridique.

Pierre Radisson, petit Parisien gouailleur et gavroche, arriva avec sa famille, de France aux Trois-Rivières, dans la première moitié du 17e siècle. Il devint par la suite l'un de nos plus grands découvreurs, le premier, en tout cas, à explorer le Nord-Ouest et à se rendre par voie de terre à la baie d'Hudson. Plus tard, passé au service de l'Angleterre, il fut aussi l'un des fondateurs de la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson.

Comment, par un frais matin de printemps, il sortit en secret du fort avec deux compagnons—il n'avait alors que seize ans—et devint, ce même jour, prisonnier des Iroquois que son audace et sa crânerie émerveillèrent au point qu'ils l'adoptèrent plus tard comme membre de leur nation, voilà ce que M. Frémont raconte d'alerte façon, de même qu'il nous dit les tentatives d'évasion de son héros, ses longues courses d'exploration, son dévouement pour la Nouvelle-France, l'ingratitude des gouverneurs, son passage en Angleterre, ses heures de fortune et de revers, jusqu'à sa mort survenue, dans la plus grande pauvreté, quelque part en Angleterre.

Ce livre qui est un document historique de tout premier ordre, prend une valeur toute particulière au moment où l'on s'apprête à célébrer le 4e centenaire de la découverte du Canada et le 3e de la fondation des Trois-Rivières, puisque Radisson fut à la fois un grand Canadien et un célèbre trifluvien.

Ce volume est en vente, au prix de $1.00 l'exemplaire, aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

En vente à la librairie Pigeon, Edmonton.

Un de Jasper

par Mlle Marie-Rose Turcot

Jasper: La magique beauté des pics neigeux sous le soleil de juillet. Les excursions alpestres. Le lac Beauvert. Le "Bol à Punch". Cadre enchanteur fait pour le bonheur et l'amour.—C'est là que Danielle Montreuil, trahie par son fiancé, le peintre Richard Tellier, trouve l'affection solide et vraie du docteur Trahan, mutilé de guerre.

Etrange personnalité que ce Pascal Trahan, "l'homme à la main gantée", comme on l'appelle, et qui tient peut-être de son ascendance indienne sa puissance de séduction. Le bonheur règne dans la jolie maison de Pocahonta. Mais, à la mort subite de Riverdy, député d'Edmonton, le docteur est choisi d'emblée pour représenter ce comté au parlement.

Et voilà que, dans ce cadre luxueux du milieu parlementaire, le hasard Remet Danielle et Richard en presence. Le peintre tente de reconquérir celle qui fut sa fiancée. Un portrait de Danielle, que le peintre expose sans l'en avoir prévenue et qui fait sensation, fait croire à Pascal à une trahison possible. Par malheur, une émeute communiste éclate à Edmonton où le docteur est rappelé d'urgence. Il doit partir le soir même, sans avoir revu sa jeune femme, sans même avoir le temps de la prévenir. Sera-ce la fin de leur bonheur.

Commen l'amour fut plus fort que la tentation et le doute, c'est ce qu'il faut voir dans le roman "Un de Jasper", que Mlle Marie-Rose Turcot vient de publier aux Editions Albert Lévesque.

Ce roman est en vente, au prix de $1.00 l'exemplaire, aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

En vente à la librairie Pigeon, Edmonton.

Le paria

par Ubald Paquin

La misère. La hantise de longs jours sans pain et sans feu. Les désespoirs, un soir. . . et cela suffit pour faire du père un meurtrier, et du fils un paria.

Etre un paria, c'est commencer plus tôt que les autres à souffrir. C'est souffrir plus durement, plus longtemps, toujours, de l'étrange justice de la société qui fait peser sa vengeance d'autant plus lourdement que le vaincu est plus faible. Et l'on est un paria toute sa vie. La tache ne s'efface jamais, à moins qu'un jour, on ait la puissance de l'or. Cela, le héros du romancier Ubald Paquin l'a connu, éprouvé, lui, le fils du pendu. Et il aura, au fond de son âme, ramassé tant de rancoeur, tant de dégoût, que, riche et adulé, il n'éprouvera qu'une indifférence cynique, une sorte de haine froide pour la société qui, après l'avoir déshonoré, l'adore pour son or; cette société qui exécute l'homme qui a tué pour manger, mais s'incline devant les financiers véreux dont les vols habiles accumulent les ruines et les suicides.

Il allait vouer toute sa vie à la vengeance. Mais une femme passa. . . et la forêt du nord abrite un foyer heureux.

Ce roman, publié aux éditions Albert Lévesque, est une oeuvre d'un pathétique puissant, d'autant plus que l'auteur a su se pencher sur l'âme populaire et noter vigoureusement quelques-uns de ses traits les plus caractéristiques.

"Le Paria" est en vente, au prix de $1.00 l'exemplaire, aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

En vente à la librairie Pigeon, Edmonton.

Revue de l'Université d'Ottawa

Livraison de janvier—Sommaire

"Un bilan", par la rédacteur. "Où allons-nous?" par l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec. "Le Judas de l'Acadie" (suite), par le R. P. A. David, C.S.Sp. "Le chevalier de Pierre Le Moyne", sieur d'Iberville, troisième campagne: tentative contre Pemquid, par le R. P. L. Le Jeune, O.M.I. "Virgile", par M. l'abbé H. Legros. "Avenir du bolchevisme au sud de l'Afrique", par le R. P. F. Laydevant, O. M.I. "La barbarie ou l'aube de la civilisation", par le R. P. A. Morice, O.M.I. "Errors of excess in Esthetics", par M. D. C. O'Grady. "Essai critériologique sur l'acte de foi naturelle", par le R. P. J. Peghaire, C.S.Sp. "Dieu à la base de la pensée humaine", par le R. P. F. Blanchin, O.M.I.

Revue de l'Université d'Ottawa, revue trimestrielle. Edition partielle, 512 pages $2.00; édition complète (incluant la Section spéciale), 768 pages, $2.60. Adresse: Le Secrétariat, Avenue des Oblats, Ottawa, Ont.

L'actualité économique

Sommaire, Décembre 1933

La situation économique mondiale, Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

La théorie quantitative de la monnaie, Louis Baudin, professeur à la Faculté de Droit de Dijon.

Le problème bancaire canadien, Lucien Favreau, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Le service obligatoire du travail en Allemagne, Jean Lescure, professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Les fabricants-détaillants, Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg.

La conjoncture économique du Canada, Valmore Gratton, licencié en sciences commerciales.

Faits et nouvelles: L'industrie canadienne de la pâte de bois et du papier; Le rapport McMillan.

A travers les revues: La réduction des récoltes aux Etats-Unis; Remède ou calamité?

Les livres.

Le blé qui lève

Bulletin mensuel édité à Gravelbourg

Nous sommes heureux de faire connaître que le nouveau petit journal: "Le Blé qui Lève", publié sous le haut patronage de S. Exc. Mgr A. Melançon, est l'organe officiel des éclaireurs avant-gardistes de l'A.C.J.C. de l'Ouest.

Ce bulletin mensuel est édité à Gravelbourg, Saskatchewan.

Pour l'abonnement qui n'est que de 50 sous, s'adresser au Secrétariat de l'A.C.J.C., 840 rue Cherrier, Montréal.

—Corr.

La guerre ne disparaîtra pas de sitôt

Conclusion d'une étude scientifique faite sur les guerres depuis 500 ans avant Jésus-Christ.—La pire guerre.

CAMBRIDGE, Mass.—Un graphique dressé pour la première fois sur les guerres du monde, d'après la méthode scientifique, montre que sur les 902 guerres importantes qu'il y a eu à dater de 500 ans avant Jésus-Christ, la dernière a été huit fois plus considérable que toutes les autres ensemble.

Toutes les guerres de la Grèce antique, de Rome et des huit nations les plus belliqueuses de l'Europe, pendant 10 siècles, s'estompent pour ainsi dire devant les statistiques et les circonstances de celle de 1914 à 1919, d'après les vues soumises à l'Association américaine pour l'avancement des sciences par le professeur Pitirin A. Sorokin, sociologue de Harvard et le lieutenant général N. N. Golovin.

Ces vues, qui font ressortir les hausses et baisses de l'esprit guerrier des humains dans presque toute l'histoire universelle, ne font considérer que comme un "miracle", selon leur propre terme, l'orientation vers la paix générale. Elles font voir que les guerres sont régulièrement devenues pires dans nos temps modernes, se déclanchant aux époques où l'influence de la culture intellectuelle et du développement commercial est la plus forte.

Les nations modernes figurant dans le tableau, avec le nombre de guerres chacune, sont les suivantes: l'Autriche, 131; la France, 185; la Hollande, 23; l'Espagne, 75; la Grande-Bretagne, 176; l'Allemagne, 24; l'Italie, 32; la Russie, 151.

D'après la base établie pour l'étude, le siècle actuel, qui comprend surtout la grande guerre arrive avec le total de 13,735,980 hommes. Le siècle précédent le plus affecté est le 18e, avec 567,502. Le total de tous les siècles antérieurs, en remontant jusqu'à 500 ans avec le Christ, n'est que de 1,554,062.

Première étude

"Cette étude, dit le rapport, est la première tentative systématique de suivre le mouvement des guerres dans l'histoire des pays mentionnés, à dater de l'époque la plus lointaine où des renseignements dignes de foi peuvent être obtenus.

"Dans les pays faisant l'objet de notre étude, l'activité guerrière a atteint son zénith dans les périodes de plus grande expansion militaire et de plus forte influence intellectuelle.

"Jusqu'au 17e siècle la guerre a été relativement sans importance. Dès ce siècle, elle se développe énormément. Au 19e siècle, elle décroît considérablement, quoiqu'elle reste encore plus de 100 fois aussi intense que dans les siècles du Moyen-Age.

Dans le premier quart du 20e siècle, elle monte à un degré sans précédent, dépassant tout ce qui s'est vu en fait de guerre pendant les siècles précédents, chez les huit nations européennes considérées."

Le rapport conclut à la fausseté de la théorie voulant que la guerre tende à se restreindre avec le progrès de la civilisation. Aussi à la vanité des espérances de voir la guerre disparaitre prochainement. Ces espérances ne sont autre chose que des souhaits et la croyance à des miracles.

Sous la pluie, des soldats défilent:
—C'est pitié de les voir ainsi mouillés.
—D'un autre côté, pour défendre la patrie, il faut des hommes bien trempés.

NOUVELLES D'EDMONTON

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale: La grand'messe fut chantée par le R. P. Forcade, O.M.I. Le R. P. curé lut en chaire les règlements sur le mariage. Dans l'après-midi, à 3 heures, il y eut la vénération de l'Enfant-Jésus par les enfants.

Mariage: Mercredi le 3 janvier, le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, présida au mariage de M. Ernest Forcade avec Dame Vve Napoléon Girard.

Partie de cartes: Le 21 janvier, les Dames de Saint-Joachim donneront une partie de cartes au profit de l'église. Prière de retenir la date.

COLLEGE DES JESUITES

Le R. P. Ferdinand Faure, S.J., vient de nous quitter pour Saint-Boniface, où il sera visiteur des écoles. Le R. P. Henri Scholpe, S.J., le remplacera au Collège comme professeur de philosophie.

IMMACULEE CONCEPTION

Lundi matin avaient lieu les funérailles de M. Delphis Poisson décédé vendredi à l'âge de 78 ans. Il laisse pour pleurer sa mort trois filles, Mmes G. Trudel et Love d'Edmonton, et Mme Hammond de Saskatoon, et trois fils Rémi à Montréal, Adolphe à Hartford, Conn., et Arthur à Salem, Mass. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Nous aurons notre première partie de cartes de l'année 1934 dans notre salle paroissiale dimanche, le 28 janvier. Cette soirée sera organisée par un groupe de demoiselles de la paroisse. N'oubliez pas la date et venez nombreux.

De passage

M. Alphonse Brosseau, de la compagnie Brosseau, Ltée, de Saint-Paul, est de passage en notre ville où l'ont appelé d'importantes affaires.

Nouvelles Provinciales

Ouverture de la session

L'ouverture de la session 1934 de la législature albertaine se fera jeudi 8 février, annonce l'hon. M. Brownlee. A cette date, le député-élu de Calgary pourra immédiatement faire partie de l'Assemblée législative.

M. Brownlee croit que la prochaine session ne devrait pas être plus longue que celle de l'année dernière.

Les comités spéciaux nommés par le parlement feront rapport de leurs activités à cette session. Les nouveaux projets de loi qui seront étudiés au cours de la session ne seront pas plus nombreux que ceux de l'année dernière.

Election complémentaire

Les électeurs de Calgary se choisiront vendredi 12 janvier un nouveau député pour remplacer feu M. George Webster, ancien chef du parti libéral et député de Calgary.

Il y a quatre candidats sur les rangs: W. Harry Ross, libéral; Mlle Amelia Turner, travailliste-C.C.F.; E. H. Star, travailliste-progressiste; C. F. Jamieson, candidat du Peuple. Les conservateurs n'alignent pas de candidats sur les rangs. Les communistes ont aussi retiré leur candidat.

Prolongation de six semaines

Le gouvernement provincial vient d'annoncer que, vu les mauvaises conditions des chemins qui rendent le trafic très difficile pour ne pas dire impossible dans plusieurs districts de la campagne, les paiements des redevances relatives aux termes de la consolidation des taxes seraient prolongés jusqu'au 31 janvier. Ce qui fait une prolongation de six semaines à partir de la date originale du 15 décembre 1933.

Il y a 10,698 chômeurs en Alberta

Selon les chiffres fournis par le bureau de l'emploiement de l'Alberta, le nombre des chômeurs se totalise à 10,698.

Des travaux de secours—La constitution

Lundi dernier 8 janvier, l'hon. M. Brownlee parla devant les délégués de la Fédération du travail de l'Alberta, lesquels s'étaient réunis à Edmonton pour leur congrès annuel. Pendant son discours, l'orateur déclara que l'Alberta demandera à l'occasion de la prochaine conférence interprovinciale à Ottawa la mise en vigueur d'un programme de travaux dits de secours. Il dit aussi qu'on fera une forte pression pour demander une revision de la constitution du Canada. La présente constitution, à en croire M. Brownlee, est désuète. Elle n'est pas plus moderne que le charriot à boeuf ne l'est en comparaison avec les moyens modernes de transport. M. Brownlee se déclara aussi fortement en faveur de l'établissement d'une banque centrale.

Honorée par le roi

Mme Jules Tessier de Québec

Nous recevons le communiqué suivant:

Mme Jules Tessier de Québec, dont le nom figurait sur la liste des honneurs de la nouvelle année pour une décoration de Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique en reconnaissance de ses services rendus pendant un demi-siècle aux mères et aux enfants pauvres, est un membre actif de la Ligue catholique féminine du Canada. Elle est la première vice-présidente du bureau diocésain de Québec. Mme Tessier a agi comme hôtesse à la convention annuelle de la Ligue dans la ville de Québec au mois de juin. Mme E. E. Landry de Calgary, secrétaire honoraire de la Ligue lui a envoyé des félicitations.

LAMOUREUX

Dimanche 7 janvier, une assemblée fut convoquée, après la messe, afin d'élire les officiers du cercle local de l'A.C.F.A. Une vingtaine de personnes étaient présentes. M. Arthur Lamoureux qui s'est dévoué pendant sept ans comme président du cercle, fut proposé de nouveau, mais il ne voulut pas accepter la charge pour une autre année. C'est M. Albert Lamoureux qui fut nommé président. M. le curé président honoraire et chapelain; M. Joseph Godbout vice-président et M. Ephrem Langlois secrétaire. La lettre circulaire du secrétariat général fut lue aux membres présents. Plusieurs livres de billets de loterie furent aussi vendus, séance tenante, au profit de l'Association.

La paroisse avait aussi le même jour son élection annuelle d'un syndic d'église. C'est M. Joseph Godbout qui a été désigné pour remplacer M. Isidore Paradis, syndic sortant.

Les chemins se sont améliorés sensiblement depuis que la température est devenue plus douce. Ceci va favoriser les visites de famille durant le mois de janvier.

Tous nos écoliers venus en vacance pour les fêtes de Noël, sont retournés cette semaine au Collège ou au couvent.

Mlle Rose Lamoureux de Wallala, North Dakota est venue passer les fêtes dans sa famille où elle compte séjourner jusqu'à la fin de janvier.

—Corr.

BONNYVILLE

Au commencement de l'année votre correspondant offre à ses lecteurs ses plus ardents et sincères souhaits de bonheur et de prospérité.

Les amis de Saint-Paul rendirent visite aux joueurs de hockey de Bonnyville dimanche. Malheureusement la glace n'était pas en très bon état, ce qui rendit la partie beaucoup plus lente. Tous les spectateurs s'accordent à dire que ce fut une partie très intéressante et contestée du commencement à la fin. La stratégie et la combinaison des joueurs s'améliorent sous la direction du nouvel entraîneur, André Déchêne. Les points furent faits pour Bonnyville, par Sid Ross, 2. Joffre Déchêne et André Déchêne, 1. Saint-Paul fit 3 points. Les jeunes Ouimet et Sabourin se font remarquer par leur progrès rapide et constant. La partie, quoique contestée, fut amicale.

A Noël eut lieu ici le mariage de M. Fortunat Fréchette, fils de M. David Fréchette de Saint-Norbert, Qué., et de Mlle Alice Dargis, fille aînée de M. Albert Dargis et Paméla Vézeau, pionniers de Bonnyville. M. et Mme Dargis sont les heureux parents de treize enfants vivants, et robustes, la plus nombreuse famille de Bonnyville et sont heureux de voir leur famille s'agrandir davantage en s'unissant à un jeune homme, brave et populaire comme M. Fréchette qui a toutes nos félicitations et tous nos voeux de bonheur.

M. Archie Vasseur unissait aussi sa destinée à Mlle Thérèse Caouette, fille de M. Maxime Caouette, de Bonnyville. M. Rodrigue Nadeau, des bords du lac à L'Orignal, pour tromper la longueur et la rigueur de l'hiver que nous subissons s'est choisi une très gentille compagne en la personne de Mlle Anne Morrison, de notre paroisse. Ils seront mariés la semaine prochaine. A tous, nous offrons nos voeux de bonheur.

Dimanche dernier une jolie fête réunissait très intimement plusieurs amis de M. et Mme Phs. Durocher, à leur demeure. Ce fut une soirée qui goûtait le revenez-y. Tous s'amusèrent ferme et en conserveront un bon souvenir.

Les travaux de l'achèvement de l'église commencent cette semaine.

Trois soupers de familles des plus goûtés réunirent les amis et parents de M. Raoul Lapointe ainsi que chez Albert Deblois et M. Josaphat Hamel. L'on fête les carnavals à Bonnyville comme dans nos provinces de l'Est.

A chaque année, le jour de l'Epiphanie devient une fête paroissiale et en même temps intime. Une très grande partie de la paroisse se rendant à l'invitation des bonnes religieuses et des dames de Ste-Anne, sont venus prendre part à l'anniversaire de notre bon curé qui est avec nous depuis dix-sept ans.

A cette occasion un magnifique programme par les enfants fut exécuté avec beaucoup d'aisance et de succès, sous la direction des Soeurs. L'on présenta à notre pasteur une échappe pour la bénédiction, le prix d'une grand'messe fournie par les enfants et qui sera chantée à l'intention de notre curé et les dames de Sainte-Anne offrirent un joli nécessaire de malades. M. J.-M. Déchêne sut trouver des termes touchants, justes et bien sincères pour traduire les sentiments des paroissiens à cette occasion. M. le curé, comme toujours, fut très touché de cette marque d'estime qui ne se dément pas et tout ému il il remercia chaleureusement tout le monde.—Corr.

MORINVILLE

M. Joseph Perras a eu la semaine dernière la malchance de se faire briser une jambe dans son garage. Un camion qui reculait ne vit pas M. Perras qui était debout en arrière, tout près de la porte fermée. Le camion pressa M. Perras et lui brisa une jambe. L'on dut transporter le malade à l'hôpital où les nouvelles ne sont pas encore bien bonnes. Espérons que bientôt il entrera en convalescence et pourra nous revenir sain et sauf.

Nous avons eu, au soir de l'Epiphanie, notre débat sur l'utilité et la non-utilité des partis politiques. MM. Tellier et St-Germain soutinrent que les partis politiques étaient au détriment du pays, alors que MM. Boisvert et Lessard prirent l'opinion différente. L'on plaida de côté et d'autre avec beaucoup d'habileté et malheureusement un côté devait perdre. Ce fut celui de l'affirmative. L'auditoire nombreux qui se pressait dans la salle a joui certainement et beaucoup de la manière avec laquelle l'on présenta les deux côtés de la question. Même l'on a exprimé l'opinion que de semblables débats devraient se répéter plus souvent. Nous remercions de tout coeur les orateurs qui ont bien voulu se donner la peine de préparer ces discours tout à fait intéressants.

Nos enfants du couvent donnaient dimanche dernier un charmant concert à l'occasion de la visite de la Mère Générale des Filles de Jésus. Elles firent les choses avec toute la grâce accoutumée et finalement Mlle Pauline Lajoie lut une adresse de bienvenue à l'illustre visiteuse et à sa compagne de route. Un certain nombre de nos paroissiens s'étaient rendus au couvent à cette occasion et avaient voulu se joindre à leurs enfants pour exprimer leur reconnaissance aux bonnes religieuses. Dimanche prochain les anciennes du couvent doivent avoir leur tour et nous aimons à croire qu'elles viendront nombreuses saluer nos voyageuses distinguées qui seront sur le point de partir.

Nos joueurs de gouret se sont rencontrés hier avec ceux de Saint-Albert et malheureusement le sort ne les a pas favorisés. Ils ont dû mordre la poussière ou plutôt la glace, par un résultat de 4 à 3 en faveur des visiteurs. Une nombreuse assistance s'était rendue sur les lieux pour encourager nos jeunes et il leur faudra revenir si l'on veut les mener jusqu'à la victoire.—Corr.

VIMY

Le registre de la paroisse pour 1933 montre 22 baptêmes, 2 sépultures et 7 mariages.

Le marguillier sortant de charge cette année était M. Albert Bilodeau. M. Bilodeau a proposé M. Arthur Provençal qui a été élu par acclamation.

Dimanche après la messe eut lieu l'élection du maître de chapelle. Par un vote unanime M. François Fortier, père, fut réélu pour la quatrième année. Félicitations.

Mmes Fern. Carrière et Eugène Martel qui ont été quelque temps à l'hôpital de la Miséricorde pour suivre un traitement, sont revenues bien rétablies vendredi soir.

Frappée, dimanche matin, par une dangereuse maladie, Mme Fortunat Bernard fut transportée d'urgence à l'hôpital Général. Elle a été administrée lundi matin. Espérons et prions pour cette dame qui est mère de dix enfants.

Mlle Joséphine Lambert est allée visiter son frère aîné à Stettin pour une semaine ou deux.

M. Elie Sabourin a doté notre patinoire d'un engin pour aspirer l'eau. Non seulement les amateurs de sport mais tous les gens du district sont reconnaissants à M. Sabourin pour ce bon cadeau.

Mlles Noëlla Comeau, Claire Fagnant, Laurette et Régina Huot ont accepté des emplois dans les hôpitaux de la ville.

Mlles Cora Giguère, Jeanne Blanchette et Yvonne Bernard sont retournées en ville pour continuer leurs études.

Le club junior de hockey a joué une partie dimanche dans l'après-midi contre le club de Springfield. Il y avait une bonne assistance. Résultat: 2 à 2. Les points pour Vimy furent faits par Wilfrid Provençal et L. Nadon.

Baptême. Thérèse Anne Marie Yvonne, fille de M. et Mme Albreda Fortier. Parrain et marraine, M. et Mme Fortunat Larose de Legal, grand'parents de l'enfant.—Corr.

BEAUMONT

Le froid semble nous avoir oubliés pour quelque temps. Espérons que nous aurons du beau temps aussi longtemps que nous en avons eu de mauvais. Les gens s'empressent de charroyer: grain, charbon et bois; quand le froid reprendra l'on pourra se chauffer en attendant du plus beau temps.

M. Emery L'Heureux a été élu marguillier en remplacement de M. Oliva St-Pierre, sortant de charge dans le district sud-est.

En visite chez M. Fred Dubord, M. et Mme Donague, mariés récemment.

Etaient en visite chez Mme Georges Bilodeau, M. et Mme Philippe Morin d'Edmonton.

M. et Mme Edmond Vallée sont allés passer quelques jours chez leur fille, Mme Paul Rhéaume d'Edmonton.

Etait de passage, la Rév. Mère Provinciale des Filles de Jésus, accompagnée d'une autre religieuse de la même communauté.

Nos bonnes religieuses sont revenues de Morinville où elles étaient allées passer quelques jours dans leur communauté.

En visite chez les MM. Royer, M. Hector Hébert, de Villeneuve.

De ce temps-ci nous voyons passer toutes sortes de véhicules, jusqu'à des automobiles sur des traîneaux, et ça marche tant bien que mal.

M. Omer Royer de Saint-Albert est venu passer le Jour de l'An chez son père, M. Jean Royer.

Naissance. M. et Mme Albert Bérubé sont les heureux parents d'une petite fille qui a reçu les noms de Marie Alice Noëlla. Parrain et marraine, M. et Mme Albini Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

Un abonné.

* * *

A l'occasion du dixième anniversaire de mariage de M. et Mme Paul Bernard, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à leur demeure, le 7 au soir, pour les fêter, et les féliciter d'avoir si bien travaillé pour la patrie, puisque sept beaux enfants, fort vigoureux, égayent leur foyer.

Les visiteurs furent reçus avec tout le grand coeur qu'on connaît à M. et Mme Bernard, et l'on se dispersa à regret, emportant le meilleur souvenir de cette aimable soirée.

—Un témoin.

CHAUVIN

Jeudi le 4 janvier, Mme Emélie Mathot donnait une veillée à l'occasion des fêtes du nouvel an. Un grand nombre répondirent à son invitation.

Ceux-ci étaient M. et Mme T. J. Dolan, M. et Mme Léger Roy, Mlles Eveline Dolan, Eveline Maheux, Jeanne Maheux, Léontine Lambert, et M. Anderson, MM. René Larouche, Arthur Tremblay, Michel Cyr, M. Dolan, D. Dolan et T. Hammer.

Tous s'amusèrent à qui mieux mieux et s'en retournèrent emportant un bon souvenir de cette petite soirée d'amis.

Samedi, le jour des Rois, les amis de M. Louis Larouche lui causèrent une agréable surprise à l'occasion de son 66ème anniversaire de naissance. Un groupe de dix-neuf personnes partait du village dans une seule voiture, espérant le surprendre pour souper mais peine perdue, l'on ne prend pas de bons vieux québécois à l'improviste avec une table non garnie. Tous se divertirent de leur mieux et M. et Mme Larouche se multiplièrent afin de rendre la veillée agréable pour tous tant jeunes que vieux. L'on fit la partie de bridge, du radio, et de la musique.

Les personnes présentes étaient: le héros de la fête, M. Louis Larouche et Mme Larouche, M. et Mme Joseph Furlotte, M. et Mme T. J. Dolan, M. et Mme Léger Roy, Mme Emélie Mathot et Mme Maheux, Mlles Eveline et Jeanne Maheux, May Furlotte, May McSporran, M. Anderson, Léontine Lambert; MM. Michel Cyr, D. et M. Dolan, René Larouche, Arthur Tremblay et T. Hammer.

N'oublions pas de mentionner que c'était aussi l'anniversaire de naissance de MM. Joseph Furlotte et Michel Cyr.

L'on se sépara aux petites heures en se promettant bien d'y revenir à la prochaine occasion.

Nous sommes au regret d'annoncer que notre curé, le R. P. Huet est à l'hôpital Général d'Edmonton.

Nous faisons des voeux pour son prompt retour parmi nous.

Dimanche dernier, M. l'abbé Campeau d'Edmonton chantait la messe et le salut le soir, et nous promettait de revenir pour dimanche prochain.

—Corr.

Laquelle

—Il faut garder la chambre.

—Laquelle, docteur? J'en ai douze dans ma maison.

Chez le pharmacien

La fermière.—Maintenant prenez bien garde de vous tromper de bouteille, et écrivez clairement laquelle est pour le cheval et laquelle est pour mon mari. Je ne voudrais pas qu'il arrivât malheur à ce cheval avant les labours du printemps.

Mystère d'enfant

La leçon d'histoire naturelle est terminée, nous conte Treich, en ses Histoires américaines. Le professeur s'assure que les enfants ont bien compris.

Il a été question de gallinacés. Une petite main se lève.

—Qu'y a-t-il?

—Il y a, m'sieu, quelque chose que je ne comprends pas.

—Quoi donc?

—Comment les poules connaissent-elles la grandeur de nos coquetiers?

Le prince

Un prince entrant un soir, dans son cabinet de travail, trouva son valet de chambre endormi dans son propre fauteuil; il le secoue brusquement et l'éveille en lui disant.

—T'imagines-tu, par hasard, que tu sois le prince? Tu es, il est vrai, assez dindon pour cela.

Les enfants s'amusent

—Moi. . . je ferai le père.

—Moi. . . la mère

—Et moi, la cuisinière.

—C'est bien ça. . . tu veux toujours commander tout!

Qu'as-tu fait des deux sous que je t'ai donnés hier?

—Je les ai donnés à une vieille femme.

—C'est bien, mon enfant, tiens voilà! elle t'intéresse alors, cette vieille femme?

—C'est parce qu'elle vend des bonbons.

—Comment vas-tu?

—Très bien.

—Qu'est-ce que tu deviens?

—Toujours la même chose.

—Qu'est-ce que tu fais?

—Rien.

—N'en abuse pas.

—Ah! ma chère enfant, j'espère que tu es heureuse. Mais comme tu étais émue, c'est à peine si tu as prononcé le "oui" sacramentel!

—Je tâcherai de faire mieux la prochaine fois.

UNE POSITION

UNE POSITION pour une personne de bonne humeur et dévouée qui pourrait tenir compagnie à une vieille dame, et partager un peu la besogne générale de la maison avec une servante d'âge mûr qui préfère être guidée. S'adresser à: La Survivance, Casier B., 10010 109e rue, Edmonton. (9-12)